



FONDS DE PARTENARIAT POUR LES ÉCOSYSTÈMES  
CRITIQUES

ECOSYSTEME FORESTIER DE HAUTE GUINEE  
DANS LA ZONE PRIORITAIRE DE BIODIVERSITE  
DE GUINEE  
AFRIQUE DE L'OUEST

*VERSION FINALE*  
14 DÉCEMBRE 2000

INTRODUCTION .....	3
INFORMATIONS DE BASE: LA ZONE PRIORITAIRE DE LA FORET GUINEENNE.....	4
IMPORTANCE BIOLOGIQUE DE LA ZONE PRIORITAIRE DE LA FORET GUINEENNE5	
Le Lien Côtier.....	6
Niveaux de Diversité des Espèces, Endémisme et Espèces Phares de la Préservation .....	7
Niveaux de Protection de la Biodiversité .....	9
EVALUATION DES MENACES.....	11
Les Effets de la Pauvreté .....	11
Perte et Fragmentation de Forêt Ombrophile Tropicale : les Effets de l’Agriculture, de l’Extraction de Bois et de la Croissance Démographique .....	12
La Dégradation des Ecosystèmes: Les Effets de l’Extraction Minière, de la Chasse et de la Surexploitation des Ressources .....	13
Capacité Locale Limitée de Préservation: les Effets de Ressources Professionnelles Insuffisantes et d’Informations Minimales sur la Biodiversité.....	14
Gouvernance: Les Effets de la Fragmentation Politique et Culturelle et des Conflits Civils..	14
EVALUATION DES INVESTISSEMENTS ACTUELS .....	15
Investissements Multilatéraux et Bilatéraux.....	15
Programmes Régionaux de Soutien International .....	15
Agences du Gouvernement National .....	16
Programmes Nationaux ayant reçu un Financement International pour la Biodiversité ....	17
Côte d'Ivoire.....	17
Ghana .....	18
Guinée.....	20
Libéria.....	20
Sierra Leone.....	21
ONGs .....	21
Institutions académiques.....	22
Institutions de Recherche.....	23
Secteur Privé.....	23
LA NICHE POUR L’INVESTISSEMENT DU CEPF DANS LA REGION .....	23
STRATEGIE D’INVESTISSEMENT ET FOCALISATION DU PROGRAMME DU CEPF ..	24
Recherche: Catalyser les Recensements Biologiques Globaux dans les Zones Prioritaires27	
Evaluations institutionnelles des instruments de politique de gestion.....	28
La Collaboration Trans-Frontières.....	30
Ensemble 1: Sierra Leone-Liberia .....	30
Ensemble 2: Liberia-Côte d'Ivoire.....	31
Ensemble 3: Côte d'Ivoire–Ghana .....	33
Coordination et Stratégies pour la Préservation de Couloirs.....	34
DURABILITE.....	36
CONCLUSION.....	36
APPENDICE 1.....	38
APPENDICE 2.....	51
Forêts de Haute Guinée: Coûts Incrémentaux et Bénéfices pour l’Environnement en Afrique de l’Ouest de l’Alternative CEPF.....	53
Stratégie d’Investissement du CEPF (2000-2003).....	54
Tableau de Coûts Incrémentaux – Forêt de Haute Guinée (2000-2003) .....	55

## INTRODUCTION

Le Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques (CEPF) est conçu pour mieux sauvegarder les zones prioritaires biologiques du monde dans les pays en voie de développement. Il s'agit d'une initiative jointe de Conservation International (CI), du Global Environment Facility (GEF), du gouvernement Japonais, de la fondation MacArthur et de la Banque Mondiale. Le CEPF fournit des fonds pour des projets situés dans des zones prioritaires biologiques, des régions très menacées représentant seulement 1,4% de la surface des terres et où on trouve quelque 60% des espèces terrestres.

Le CEPF a été conçu pour poursuivre l'engagement de la Banque Mondiale en faveur de la préservation de la biodiversité et de la gestion durable qui est principalement appliqué à travers le GEF et canalisé vers les gouvernements. Le CEPF complètera les efforts de la Banque Mondiale et du GEF pour préserver la biodiversité en fournissant les lignes directrices d'un mécanisme de financement à une large gamme de partenaires de la société civile, y compris des ONGs, des groupes communautaires et des partenaires du secteur privé.

Le CEPF élargira les objectifs généraux de la Banque au niveau des pays en offrant une occasion d'impliquer des communautés locales et autres partenaires de la préservation de la biodiversité et de la gestion des écosystèmes. Le CEPF fournira également une importante expérience d'apprentissage à travers un système d'octroi de fonds par Internet sur le site <http://www.cepf.net/> et en focalisant son action sur les résultats et l'expérience sur le terrain. Le site est conçu pour servir d'unité centrale, disséminant les leçons tirées et facilitant l'échange d'informations inter-régionales sur les succès de la préservation. Il permettra aussi de promouvoir la reproduction de projets réussis en fournissant un accès à une large gamme de ressources conçues pour aider les réalisateurs de projets dans les zones prioritaires de la biodiversité.

Le CEPF s'attachera à tirer parti des leçons d'autres programmes, en particulier de la procédure d'octroi de bourses de montant moyen, pour s'assurer que les fonds sont fournis de manière rapide et à des niveaux de vérification appropriés et peu coûteux. Le CEPF utilisera les points focaux nationaux du GEF pour s'assurer que les pays clients soutiennent la direction stratégique de CEPF. Le CEPF a pour but de compléter, plutôt que de dupliquer ou recouper, les activités régulières du GEF.

Le CEPF subventionnera des alliances stratégiques de travail parmi les groupes communautaires, les ONGs, les programmes du gouvernement, les milieux académiques et le secteur privé, combinant les capacités uniques et éliminant la duplication des efforts pour une approche plus complète des défis de la préservation. Le CEPF est unique parmi les mécanismes d'octroi de fonds dans la mesure où il se concentre spécifiquement sur les zones biologiques plutôt que les frontières politiques et s'attachera aux menaces de la préservation sur la base de formation de couloirs pour assurer un profit maximal des investissements. Dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, la majorité des fonds précédents ont été accordés sur une base nationale, ce qui fait du CEPF l'un des premiers mécanismes trans-frontières utilisés dans la région. Les directions stratégiques du programme du CEPF sont fortement liées à un processus de sélection des priorités qui a eu lieu dans la région, et ont pour cible diverses carences dans cette stratégie régionale plus vaste. Le fait de construire à partir des processus de collaboration déjà en cours dans la région permettra une collaboration dans une zone riche en valeur biologique mais s'étendant sur plusieurs pays. De toute évidence, une approche régionale sera plus efficace qu'une approche nationale. De plus, le CEPF a pris des mesures pour évaluer les niveaux actuels

de fonds dans la région et a pour objectif de distribuer des fonds à la société civile de manière plus expéditive, en complétant les fonds actuellement disponibles pour les agences du gouvernement.

Les fonds seront utilisés pour fournir de petites bourses à des projets de préservation gérés par des groupes issus de la société civile, des ONGs et du secteur privé travaillant dans les écosystèmes critiques. Les fonds fournis par le CEPF au niveau des projets susciteront des contributions complémentaires en argent et en nature. En finançant les efforts de préservation dans les zones productives, comme les zones agricoles, le CEPF a le potentiel d'inciter à un soutien plus large que d'habitude des mesures de préservation, encourageant les chances de durabilité.

En résumé, le CEPF offre une occasion de promouvoir la préservation de certains des écosystèmes les plus importants de la planète, des lieux de haute diversité et de grande beauté. La préservation de ces écosystèmes est particulièrement importante étant donné les contributions fournies par des écosystèmes sains et divers à l'agriculture, l'exploitation forestière, l'approvisionnement en eau et les zones de pêche. Ceux-ci jouent un rôle critique dans les efforts de la Banque pour réduire la pauvreté. Le CEPF fournira une aide de façon expéditive; il travaillera avec une large gamme de groupes communautaires locaux, d'organisations de la société civile, d'ONGs et de compagnies privées pour faire face aux défis de la préservation.

#### **INFORMATIONS DE BASE: LA ZONE PRIORITAIRE DE LA FORET GUINEENNE**

L'évaluation la plus récente des besoins de préservation dans la région de Haute Guinée, y compris les recommandations pour les zones prioritaires, les opportunités de recherche, les questions de politiques de gestion, et la réduction des menaces, sont issues d'un Atelier pour la Sélection des Priorités (CPW) qui s'est tenu à Elmira au Ghana en 1999. Le CPW intitulé "De la forêt à la mer : les liens de la biodiversité de la Guinée au Togo" a réuni plus de 140 experts de la préservation, biologistes, responsables gouvernementaux, planificateurs et sociologues venant de presque 30 pays. Lors des 5 jours d'activités focalisées sur la recherche d'un consensus, les participants ont mis en commun leurs connaissances des distributions biologiques, du statut de l'habitat, des capacités institutionnelles, des tendances socioéconomiques et des opportunités pour créer une image aussi complète que possible de la préservation dans la région de six pays inclus dans l'Ecosystème Forestier de Haute Guinée.

Les résultats issus du CPW, y compris la carte, les rapports, et le CD-ROM avec bases de données (ces deux derniers publiés début 2001), offrent un guide des investissements pour la préservation de la biodiversité dans les zones forestières et côtières de la région de Haute Guinée. Le CPW a été organisé et coordonné par Conservation International avec le soutien du GEF. Les résultats sont toutefois basés sur les contributions des participants et seront distribués et utilisés par divers groupes. Les produits issus de l'atelier ont un grand potentiel pour enrichir les processus nationaux en cours, tels que les Stratégies Nationales de Préservation de la Biodiversité et les Plans Nationaux d'Action Environnementale, ainsi que des évaluations de l'efficacité de la préservation dans toute la région. Le profil d'écosystème du CEPF est largement basé sur les recommandations du CPW.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> On trouvera dans l'appendice 1 un tableau résumant les aires prioritaires identifiées pendant le CPW. Une liste des affiliations institutionnelles de participants se trouve dans l'Appendice 2.

En tenant compte d'une base de priorités définie par consensus, le profil d'écosystème de la Haute Guinée se focalise sur une évaluation de menaces connues pesant sur la préservation de la biodiversité et du niveau actuel d'"investissement" mobilisé par les bailleurs de fonds, les agences gouvernementales, et les ONGs pour combattre de telles menaces. Les résultats de cette analyse soulignent la niche de complémentarité que le CEPF cherche à remplir dans l'Ecosystème Forestier de Haute Guinée. Cette niche est soutenue par une stratégie d'investissements qui cherche à atteindre cinq objectifs de financement principaux:

1. une capacité institutionnelle locale pour la préservation renforcée
2. des processus efficaces de coordination et de surveillance des écosystèmes
3. des mécanismes de promotion et d'application des couloirs de biodiversité;
4. une collaboration efficace pour informer la communauté, construire des programmes de sensibilisation et d'éducation
5. un mécanisme de réponse rapide pour faire face aux besoins immédiats et imprévus de la préservation.

Le but de cette stratégie d'investissement est de faciliter la participation efficace d'organisations non gouvernementales et du secteur privé dans la préservation de la biodiversité dans l'Ecosystème Forestier de Haute Guinée.

Pour être éligible à un financement sous ce profil d'écosystème, un projet doit non seulement contribuer à un ou plusieurs des objectifs stratégiques de financement mais doit aussi répondre aux critères généraux suivants :

1. L'exécution du projet doit se faire dans un des pays clients de la Banque Mondiale qui ont ratifié ou posé leur candidature à la Convention sur la Diversité Biologique (dans l'Ecosystème Forestier de Haute Guinée, les projets exécutés dans cinq pays -le Ghana, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Togo et la Sierra Leone- répondraient à ces critères. L'instrument de ratification CBD du Libéria a été soumis au Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique (Tout projet impliquant directement des organisations basées au Libéria doivent attendre l'acceptation formelle du pays comme membre de la CBD)
2. Les fonds du projet ne doivent en aucun cas avoir pour résultat le déplacement physique des populations, être utilisés pour l'achat de terres, être versés à une entité gouvernementale ou utilisés pour la capitalisation d'un trust ou autres instruments financiers.

## **IMPORTANCE BIOLOGIQUE DE LA ZONE PRIORITAIRE DE LA FORET GUINEENNE**

La Zone Prioritaire de Forêt Guinéenne représente la portion guinéenne des forêts Guinée-Congo et inclue deux principaux massifs qui incorporent plusieurs refuges importants du Pléistocène. L'Ecosystème Forestier de Haute Guinée s'étend de la Guinée jusqu'à l'Est de la Sierra Leone et vers l'Est à travers le Libéria, la Côte d'Ivoire et le Ghana jusqu'à l'Ouest du Togo. L'Ecosystème Forestier de Basse Guinée s'étend de l'Ouest du Nigeria jusqu'à la rivière Sanaga au sud-ouest du Cameroun et inclut les îles de Bioko et Pagalu, qui font toutes deux parties de la Guinée Equatoriale ainsi que São Tomé et Príncipe, qui forment une nation indépendante. Les deux principaux écosystèmes sont séparés par la Fosse de Dahomey, un mélange de savane et de forêt sèche au Togo et au Bénin (Fig. 1)

La Zone Prioritaire de Guinée était à l'origine en grande partie couverte de formations de forêts ombrophiles tropicales qui s'étendaient sur environ 1 265 000 km carrés. Elle a toutefois été fortement réduite pour devenir une série de forêts fragmentées séparées par des communautés agricoles et des terres dégradées. La région possède encore environ 141 000 km carrés de couverture forestière à canopée dense, soit environ 15% de sa végétation originelle, et seuls un

peu plus de 20 000 km carrés des terres se trouvent dans des parcs nationaux, des réserves naturelles et des sanctuaires pour la vie sauvage qui répondent aux normes internationales de protection. Il est important de noter que, comparé au reste de l'écorégion, les îles du Golfe de Guinée ont gardé intact un pourcentage plus élevé de leur couverture forestière originelle, et ce en grande partie à cause de l'inaccessibilité des pentes volcaniques abruptes qui dominent ces îles.

En termes d'étendue originelle, la Zone Prioritaire de Forêt Guinéenne se place au cinquième rang parmi les 25 zones prioritaires identifiées par Conservation International (les quatre premières sont le Bassin Méditerranéen, l'Indo-Birmanie, le Cerrado brésilien et les Îles de la Sonde). Elle se place au quatrième rang si l'on tient compte uniquement de zone encore intacte. Dans cette catégorie, elle suit le Cerrado brésilien, les Andes Tropicales et la Més-Amérique. Si l'on tient compte de la zone actuellement sous protection officielle, la Forêt Guinéenne ne se situe toutefois plus qu'au 12ème rang parmi les zones prioritaires, ce qui suggère que beaucoup de travail reste à faire pour sauvegarder la biodiversité de la région.

### **Le Lien Côtier**

Les systèmes aquatiques, d'eau douce ainsi que les zones humides côtières et les communautés marines près du littoral, sont de toute évidence affectés par les changements en amont dans les environnements terrestres, en particulier forestiers. Les systèmes de rivières Nord-sud qui coulent à travers la région montrent l'impact de populations humaines croissantes, du déboisement, de l'expansion de l'agriculture commerciale et des activités minières. Les communautés aquatiques d'eau douce ne sont pas seulement l'objet d'une pêche importante, elles sont aussi dégradées à cause de la faible service sanitaire, de l'envasement et de la pollution. De plus, la capacité des rivières à irriguer des exploitations piscicoles, des zones humides côtières et des habitats de mangrove sont progressivement affaiblies au fur à mesure de leur parcours dans les terres. En conséquence, les habitats côtiers qui dépendent du flot d'eau douce qui se jette dans la mer sont importants non seulement pour leur pêche artisanale près des côtes mais pour les exploitations piscicoles commerciales qui sont dégradées. Les tortues de mer et les dugongs, les mangroves et communautés de zones humides, et d'importants sites pour les oiseaux de côte migrateurs et les oiseaux de mer se trouvent encore le long des côtes mais reçoivent une protection limitée. En plus des défis que pose l'utilisation dominante des terres le long des cours d'eau, la préservation des systèmes aquatiques et des bassins hydrographiques est souvent compliquée par leur caractéristique transnationale qui reflète l'impact de la fragmentation politique du paysage en Afrique de l'ouest.



Fig. 1. "Ecosystème Forestier de Haute Guinée" au sein de la Zone Prioritaire de Biodiversité de la Forêt Guinéenne

### Niveaux de Diversité des Espèces, Endémisme et Espèces Phares de la Préservation

On estime qu'environ 9 000 espèces de plantes vasculaires se trouvent dans la Zone Prioritaire de la Forêt Guinéenne, ce qui la place au huitième rang parmi les zones prioritaires avec la zone Chocó-Darién/ouest de l'Equateur. Parmi les plantes, 2 250 (25%) seraient endémiques, ce qui suggère un 15ème rang global pour le nombre d'espèces endémiques (encore une fois au même rang que la zone Chocó-Darién/ouest de l'Equateur), et un niveau inférieur à la moyenne (la Zone Prioritaire du Wallace a un taux d'endémisme pour les plantes de 15%; La Zone Prioritaire de Madagascar et des Iles de l'Océan Indien et la Zone Prioritaire de la Nouvelle Zélande ont des taux de 81%). On compte en moyenne 71 espèces de plantes vasculaires au km carré de végétation naturelle intacte dans la Zone Prioritaire de la Forêt Guinéenne. Ceci la fait tomber dans le dernier cinquième des zones prioritaires, le taux le plus bas étant de 28 espèces pour le Cerrado brésilien et le plus haut étant un taux exceptionnel de 2 000 espèces par km carré dans les Montagnes de l'Arc Oriental et les Forêts Côtières du Kenya et de la Tanzanie. Le nombre de plantes endémiques au km carré, environ 18, est aussi vers le bas de l'échelle, 12 étant le plus bas pour le Cerrado brésilien et environ 700 le plus haut pour les Montagnes de l'Arc Oriental et les Forêts Côtières.

Mis à part le classement par rapport aux autres zones prioritaires, une autre analyse globale conduite par des centres de diversité des plantes et d'endémisme a identifié 14 centres d'endémisme végétal au sein de la Zone Prioritaire de Forêt Guinéenne : le Parc National de Taï en Côte d'Ivoire, les Forêts Fragmentées du Sud-Est de la Côte d'Ivoire, le Sud-Est du Ghana, le Mont Nimba à la frontière entre le Libéria, la Guinée et la Côte d'Ivoire, la zone de rivière de Cestos-Senkwen au Libéria, le Lofa-Mano au Libéria, le Parc National Sapo au Libéria, les

Forêts de Gola en Sierra Leone, Loma en Sierra Leone, le Parc National de la Rivière Cross au Nigeria, le Parc National Korup au Cameroun, le Mont Cameroun, Príncipe et São Tomé. Ceux-ci devraient figurer dans l'évaluation des zones focales pour la préservation de la biodiversité au sein de cette zone prioritaire.

Les niveaux de diversité et d'endémisme de la faune dans les Forêts Guinéennes sont aussi impressionnants. La diversité des mammifères, avec 551 espèces, la place au premier rang parmi les 25 zones prioritaires du monde et représente presque la moitié des 1 150 mammifères d'Afrique continentale. Des 551 mammifères des Forêts Guinéennes, 45 (8%) sont endémiques, ce qui place la zone au 13ème rang en terme de nombre et lui donne un pourcentage relativement faible. Avec 4,3 mammifères au km carré de végétation naturelle intacte, la Zone Prioritaire de la Forêt Guinéenne se place au 7ème rang de la liste mondiale. Toutefois, comme le suggèrent les chiffres d'endémisme, le ratio de mammifères endémiques par rapport à la végétation naturelle intacte est aussi au bas de l'échelle globale avec 0,3 au km carré.

Sur la base du classement de la Forêt Guinéenne comme étant la zone la plus importante au monde pour la diversité des mammifères, du nombre relativement élevé d'espèces par unité de surface de végétation naturelle intacte et de l'importance de la zone couverte de végétation intacte qui reste sans protection, il est clair que la priorité globale la plus importante pour la préservation des mammifères doit être une augmentation de la taille et du nombre de zones protégées dans la région. L'éléphant de forêt (*Loxodonta africana cyclotis*) et le bongo (*Oocercus euryceros*) sont devenus des espèces phares de la préservation dans la région guinéenne et au-delà, comme plusieurs animaux endémiques tels que l'hippopotame nain (*Hexaprotodon liberiensis*) plusieurs espèces de céphalophe de forêt (*Cephalophus jentinki*, *C. maxwelli*, *C. niger*, *C. zebra*) ainsi que diverses espèces et sous-espèces de primates très menacées.

Le statut des primates de la Forêt Guinéenne place en fait la zone au même niveau que la Zone Prioritaire Indo-Birmane, toutes deux étant les zones de plus forte priorité pour la préservation des primates. Selon la Liste Rouge des Espèces Menacées d'IUCN de l'an 2000, cinq primates sont en danger critique: le cercocèbe à col blanc (*Cercocebus atys lunulatus*), le singe de Roloway (*Cercopithecus diana roloway*), la hocheur de Stampfl (*Cercopithecus nictitans stampflii*), le colobe rouge de Miss Waldron (*Procolobus badius waldroni*) et le gorille de la Rivière Cross (*Gorilla gorilla diehli*). 21 autres primates sont considérés en danger. Toutes les espèces de primates menacées sauf les deux dernières, soit 92%, sont endémiques de la Zone Prioritaire de Forêts Guinéennes et au moins une, le colobe rouge de Miss Waldron n'a pas été vue depuis plus de 25 ans on l'a croit éteinte. Les plus importants centres de diversité, d'endémisme et de menace des primates sont les îles de Bioko, la frontière Nigéria-Cameroun et les forêts du sud-ouest du Ghana et du sud-est de la Côte d'Ivoire.

Les oiseaux présentent aussi d'importants niveaux de diversité et d'endémisme dans la Zone Prioritaire de la Forêt Guinéenne, avec 514 espèces (14ème rang parmi les zones prioritaires) et 90 (18%) endémiques (10ème rang parmi les zones prioritaires en terme de nombre et un pourcentage notable). Les chiffres pour la diversité des oiseaux (4,1 espèces au km carré) et leur endémisme (0,7 espèces endémiques au km carré) par unité de végétation intacte, ne sont pas remarquables mais contribuent à classer la région parmi les priorités globales de préservation avicole. Birdlife International reconnaît six zones d'oiseaux endémiques en partie ou entièrement situées dans la Zone Prioritaire de Forêt Guinéenne : Les Forêts de Haute Guinée, avec 15 espèces à aire réduite et 11 menacées, les Montagnes du Cameroun (qui s'étendent au Nigeria et incluent l'île de Bioko) avec 29 espèces à aire réduite et 12 menacées, les Basses



Terres du Cameroun et du Gabon avec six espèces à aire réduite et deux menacées, l'île de São Tomé avec 21 espèces à aire réduite et 8 menacées, l'île de Príncipe avec 11 espèces à aire réduite et 2 menacées et l'île Annobón (aussi appelée Pagalu) avec 3 espèces à aire réduite et 2 menacées. Il est clair que les Forêts de Haute Guinée, les Montagnes du Cameroun et les îles du Golfe de Guinée se présentent comme de hautes priorités globales pour les priorités avicoles dans la région.

Parmi les oiseaux, des espèces phares importantes pour la préservation de la forêt tropicale dans les Forêts de Haute Guinée incluent la pintade à poitrine blanche (*Agelastes meleagrides*), picatharte à cou blanc (*Picathartes gymnocephalus*), chouette-pêcheuse rousse (*Scotopelia ussheri*), (*Phyllastrephus leucolepis*), (*Malaenornis annamarulae*) et (*Malimbus ballmanni*). Sur l'île de São Tomé, trois espèces endémiques et en danger critique peuvent être ajoutées à la liste des espèces phares de la préservation : l'ibis nain olive (*Bostrychia bocagei*), le Pie-grieche de São Tomé (*Lanius newtonii*) et le grosbec de São Tomé (*Neospiza concolor*).

En ce qui concerne les vertébrés terrestres de la région, c'est sur la diversité des reptiles et des amphibiens qu'on en sait le moins. Des estimations minimales d'espèces pour chaque classe sont de 139 et 116 respectivement mais celles-ci devraient être vues comme préliminaires. Les niveaux d'endémisme au sein des faunes herpétologistes connues sont relativement élevés, avec 46 espèces de reptiles (33%) et 89 espèces d'amphibiens (77%) que l'on ne trouve qu'en Zone Prioritaire de Forêt Guinéenne. Bien qu'aucun de ces chiffres ne place les Forêts Guinéennes parmi les zones prioritaires de plus forte priorité pour la préservation des reptiles et amphibiens, le fait que nous sachions peu de choses sur les niveaux de diversité et d'endémisme de ces classes de vertébrés dans la région fait des recherches zoologiques plus importantes une priorité indéniable.

En termes de diversité hormis les poissons, les Forêts Guinéennes d'Afrique de l'Ouest se placent au 8ème rang parmi les zones prioritaires du monde, avec 1320 espèces, un niveau élevé très similaire à celui observé dans la région de Forêt Atlantique du Brésil. En termes d'endémisme de vertébrés hormis les poissons, les Forêts Guinéennes se placent au 12ème rang parmi les zones prioritaires, avec 270 espèces endémiques ou un taux d'environ 20%. Etant donné la zone relativement importante de végétation naturelle intacte, les ratios de diversité et d'endémisme de vertébrés sont relativement faibles comparés aux autres zones prioritaires mais ceci souligne à nouveau le besoin d'élargir la zone totale d'habitat naturel sous protection formelle afin de sauvegarder la biodiversité de la région.

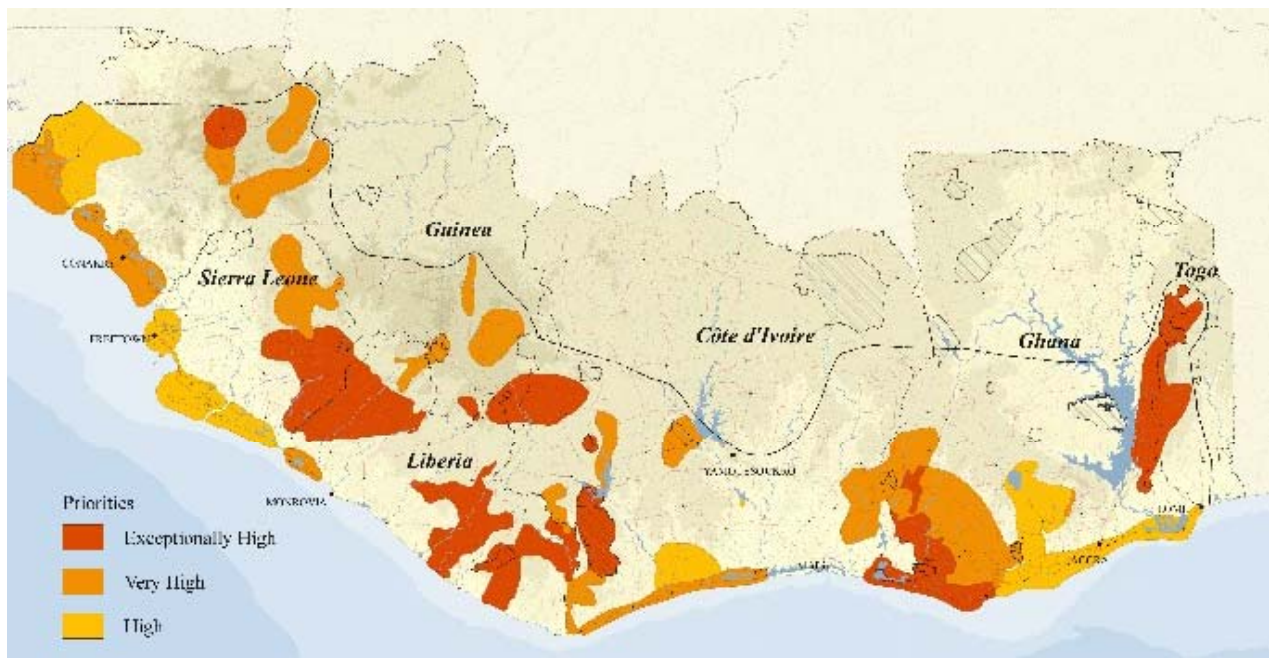
### **Niveaux de Protection de la Biodiversité**

Les recommandations de consensus émises à l'Atelier pour la Sélection des Priorités de Préservation soulignent le besoin de renforcer et agrandir les zones protégées nationales et les systèmes qui les soutiennent dans toute la région. Des plans ambitieux sont en cours de développement et d'application dans divers pays pour la réforme des systèmes de zones protégées, mais la protection dans les zones existantes n'est pas viable aux niveaux actuels de financement et de capacité. Les zones protégées existantes au sein de la Zone Prioritaire de Forêt Guinéenne sont présentées dans le tableau ci-dessous. Le niveau de végétation naturelle intacte dans chacune n'est pas connu actuellement, de même que le degré de représentation de la biodiversité et de l'endémisme dans ces parcs nationaux, réserves naturelles et sanctuaires de la vie sauvage pris collectivement. Toutefois, en réponse aux menaces d'extinction que fait peser la commerce de gibier de forêt, une récente analyse des efforts de préservation des primates au sein des zones prioritaires a identifié un certain nombre de zones protégées comme étant de très haute

priorité pour la région de la Forêt Guinéenne. (ces zones sont indiquées par un astérisque dans le tableau)

<b>Pays</b>	<b>Aire Protégée</b>	<b>Surface (km<sup>2</sup>)</b>	
Guinée	Réserve Naturelle Stricte du Massif du Ziama	1 123	
	Réserve Naturelle Stricte du Mont Nimba	130	
Sierra Leone	Réserve de Gibier de l'île Tiwai *	12	
	Parc National Outamba-Kilimi	808	
	Réerves Naturelles de la Forêt de Gola *	176	
Libéria	Parc National Sapo *	1 307	
Côte d'Ivoire	Parc National Azagny	190	
	Parc National Banco	340	
	Parc National des Iles Ehotile	105	
	Parc National de Marahoue *	1 010	
	Parc National du Mont Peko	340	
	Parc National du Mont Sangbe	950	
	Parc National de Tai *	3 500	
	Réserve Naturelle Stricte du Mont Nimba	50	
	Ghana	Parc National de Bia *	78
		Parc National de Digya	3 478
Parc National de Kakum		207	
Parc National de Nini-Suhien *		160	
Réserve Naturelle Stricte de Kogyae		386	
Sanctuaire de la Vie Sauvage de Bomfobiri		53	
Sanctuaire de la Vie Sauvage d'Owabi		13	
Nigéria	Parc National de la Rivière Cross *	4 000	
Cameroun	Parc National de Korup *	1 259	
Guinée Equatoriale	Parc National de Pico Basile	350	
	Parc National des Hautes-Terres du Sud *	600	
	<b>TOTAL</b>	<b>20 625</b>	

Plusieurs des 41 zones prioritaires identifiées par un consensus d'experts se trouvent en dehors d'aires protégées strictes, certaines se situent sous diverses classifications de gestion y compris des réserves forestières et animales (ou des aires protégées prévues). D'autres se trouvent entièrement hors de tout régime de protection ou de gestion. Selon l'analyse des zones prioritaires de Conservation International, environ 141 000 km carrés (soit à peu près 15%) de la Zone Prioritaire de Forêt Guinéenne a gardé sa végétation naturelle intacte (Carte 2). Il est aussi important de noter que seuls environ 20 000 km carrés de la Zone Prioritaire se trouvent dans des Réserves Naturelles Strictes et autres aires protégées, ce qui représente moins de 2% de la couverture originelle de cette zone prioritaire. Ceci est nettement en dessous des niveaux de protection de l'habitat enregistrés pour les zones prioritaires, qui se situent en moyenne à 40% de végétation naturelle intacte.



*Fig. 2 Résultats de l'Atelier sur la Sélection des Priorités: Ecosystème Forestier de Haute-Guinée*

Les recommandations issues du CPW incluent une emphase prioritaire sur la mise en place de plans pour établir un système d'aires protégées au Libéria, en particulier dans le nord-ouest et le sud-est. De plus, les experts encouragent des initiatives telles que celle en cours au Ghana pour établir des Aires de Biodiversité d'Importance Mondiale. Dans de nombreux cas, les recommandations incluent la transformation des zones gérées en parcs nationaux, réserves naturelles ou sanctuaires de la vie sauvage et l'augmentation des niveaux de protection de la biodiversité locale.

## **EVALUATION DES MENACES**

La première décennie du 21<sup>ème</sup> siècle pourrait déterminer l'avenir de la biodiversité en Afrique de l'Ouest. Les menaces principales pour la biodiversité et leurs causes d'origine présentent un formidable défi dans une région qui a pris du retard par rapport à d'autres régions du monde en termes d'investissements et d'opportunités de préservation. La stratégie de financement du CEPF inclut le soutien pour des initiatives qui répondent aux menaces pesant sur les progrès de la préservation dans la région. Des coalitions de préservateurs et d'autres secteurs de ressources et des partenariats parmi des organisations complémentaires seront nécessaires pour réduire les menaces, éliminer les barrières à la préservation et arrêter ou renverser les processus qui ont mené à la crise régionale de la biodiversité.

### **Les Effets de la Pauvreté**

Selon la déclaration de la Banque Africaine de Développement (2000)

“la réduction de la pauvreté n'est pas seulement un noble objectif et une cause digne d'intérêt, elle est au centre de l'aboutissement à un développement durable à long terme du continent.” De fait, toutes les menaces pesant sur la biodiversité sont inextricablement liées à la pauvreté qui entraîne des besoins à court terme et éliminent des opportunités à long terme. La plupart des revenus de la population de la région dépendent de, ou sont liés à, la base de ressources naturelles et la variété des biens et services que des écosystèmes sains peuvent fournir. Le

chômage et le faible développement du capital humain stimulent l'insatisfaction sociale, la migration humaine, la tension ethnique et les conflits liés aux droits à la terre, souvent près des aires forestières. Les ressources en bois et en minéraux deviennent des monnaies d'échange pour l'achat d'armes qui sont ensuite utilisées pour fomenter des conflits civils, éroder l'état de droit, la gouvernance saine et le capital social. Le manque d'accès aux soins de santé réduit la productivité de la main d'œuvre et promeut la propagation du VIH et du SIDA. Les infrastructures pour l'éducation, la communication et le commerce sont limitées et mal gérées. Ce manque d'investissement public et d'opportunités de développement personnel se reflètent dans un manque fréquent de capacité institutionnelle parmi les agences du gouvernement, les ONGs, et les communautés. Tous ces facteurs s'ajoutent à un faible niveau de sensibilisation à l'environnement pour créer un cadre difficile pour le succès de la préservation.

### **Perte et Fragmentation de Forêt Ombrophile Tropicale : les Effets de l'Agriculture, de l'Extraction de Bois et de la Croissance Démographique**

La "malédiction de Guinée" a commencé avant la période coloniale avec la culture largement répandue par la population humaine indigène, qui a été ensuite exacerbée pendant la période coloniale quand la région a été ouverte aux cultures de rente et à l'extraction forestière à grande échelle. Les effets de ces politiques de gestion se sont fait sentir le plus dans les colonies britanniques de Sierra Leone, du Ghana, et du Nigeria. En Sierra Leone, par exemple, l'exploitation de la forêt a commencé dans les années 1840 et réduit la couverture forestière globale de 70 à 6% en moins d'un siècle. L'histoire du déboisement dans la région au Ghana et au Nigeria n'est guère meilleure. Même au Libéria, qui contient les plus grands blocs forestiers restant de la région de Haute Guinée, les demandes de concessions et l'arrivée récente de compagnies étrangères constituent une menace claire et présente pour les efforts de préservation de la biodiversité dans une des aires à plus forte priorité de cette zone prioritaire.

L'extraction commerciale de bois en Afrique de l'Ouest a été traditionnellement suivie de l'agriculture sur brûlis, qui a eu l'effet le plus dévastateur sur les forêts de la région. La pratique répandue du débroussaillage, de la culture et de la jachère fournit une source majeure de revenu pour la population en grande partie rural de la région forestière. Quand la pression démographique est faible, la culture sur brûlis peut être durable car les périodes de jachère sont souvent assez longues pour permettre une reconstitution adéquate de la fertilité du sol et la restauration de la productivité de la terre. Toutefois, avec des populations maintenant en forte augmentation dans toute l'Afrique de l'Ouest, les périodes de jachère deviennent plus courtes et la demande de terre forestière 'vierge' augmente, y compris dans les parcs et réserves. La situation s'aggrave du fait de l'arrivée massive de fermiers des zones arides plus au nord. Si la dépendance par rapport à la production agricole reste dominante dans la région, comme ce sera probablement le cas, cette menace doit être contrée par des mesures qui réduisent l'impact négatif sur la biodiversité causé de la gestion traditionnelle des terres et des méthodes d'agriculture.

De nos jours, la pression démographique qui augmente rapidement est le facteur le plus crucial de déboisement et de dégradation des terres dans la région. Le Nigéria est par exemple déjà la nation la plus peuplée du continent avec plus de 110 millions d'habitants. Ayant les taux de croissance parmi les plus forts du monde, les populations d'autres pays d'Afrique de l'Ouest ont des chances de voir leur population doubler dans les 20 prochaines années. Bien que cette augmentation ne soit pas nécessairement concentrée dans les écosystèmes forestiers tropicaux restant, la demande de terres boisées qui en résultera augmentera nettement, et la pression sur les zones protégées existantes sera encore plus sévère qu'aujourd'hui. Cela mènera sans aucun doute

à la surexploitation des ressources forestières et à l'extinction potentielle d'espèces menacées, surtout de grands mammifères. La menace est donc de deux ordres :

(1) les terres de forêt ombrophile tropicale qui ne sont pas encore incluses dans les systèmes nationaux d'aires protégées de la région de la Forêt Guinéenne vont probablement subir des dommages irréparables avant que des niveaux de protection suffisants puissent être établis et (2) les terres qui sont actuellement sous protection officielle vont continuer à être privées de leur couverture forestière et leur biodiversité globale parce que les niveaux actuels de protection et d'application ne seront peut-être pas suffisants pour enrayer les effets de la croissance démographique. Les efforts pour contrer cette menace pernicieuse de la biodiversité sont probablement plus efficaces s'ils sont dirigés au niveau des communautés dans les zones entourant les aires protégées existantes et à venir, là où il est important que les gens comprennent et apprécient la contribution que ces aires peuvent faire à la stabilité environnementale, à la santé humaine et aux économies locales.

### **La Dégradation des Ecosystèmes: Les Effets de l'Extraction Minière, de la Chasse et de la Surexploitation des Ressources**

L'extraction minière de petite envergure et d'échelle industrielle posent toutes deux des menaces sérieuses pour les forêts ombrophiles tropicales restantes dans les aires prioritaires de Guinée, dont la plupart se trouvent sur des substrats riches en fer, diamants, or et bauxite. L'extraction minière à grande échelle est un souci particulier dans les zones montagneuses, telles que le Mont Nimba, où on trouve fréquemment du fer et de la bauxite qui peuvent affecter gravement les systèmes d'eau douce et les bassins hydrographiques régionaux. L'extraction à petite échelle des diamants et de l'or présente des menaces pour la biodiversité par l'intermédiaire des coupes de forêts et de la chasse au gibier qui l'accompagne.

La tradition de chasse est très forte dans les pays forestiers de Guinée, et la consommation de gibier a traditionnellement représenté une source importante de protéine pour la population rurale. Les espèces les plus communément chassées sont les grands oiseaux et les mammifères de taille moyenne tels que les antilopes de forêt (duikers) et les singes diurnes. La chasse au gibier, comme la culture sur brûlis, n'a pas nécessairement des impacts écologiques négatifs notables quand elle est pratiquée à des niveaux de subsistance dans des zones de faible densité humaine. Toutefois, les niveaux de chasse au gibier en Afrique du Centre et de l'Ouest ont brusquement augmenté ces dernières années, surtout en rapport avec l'extraction forestière. De nouvelles routes fournissent un accès plus facile à des zones autrefois éloignées et permettent aux chasseurs de s'enfoncer dans les forêts. En plus des animaux tués pour assurer les besoins de subsistance, les chasseurs touchent maintenant de l'argent pour tuer bien plus de gibier afin de nourrir le nombre croissant d'équipes de bûcherons et ils ne sont pas déboutés de tuer encore plus d'animaux pour la vente sur les marchés urbains. En fait, les compagnies d'extraction forestière qui subventionnent la chasse pour leur main d'œuvre transportent aussi de grandes quantités de gibier vers des centres de population importants. En conséquence, la chasse au gibier a maintenant atteint des niveaux épidémiques dans la région de la Forêt Guinéenne et est accusée à raison du 'syndrome des forêts vides' (l'absence d'animaux sauvages dans des forêts intactes). Elle est aussi en grande partie responsable de la quasi-extinction de plusieurs espèces de primates en Afrique de l'Ouest, voire même de l'extinction, si l'on croit les rapports affirmant qu'on n'a pu trouver aucune preuve de l'existence du colobus?? rouge de Miss Waldron dans son ancienne aire au Ghana et en Côte d'Ivoire malgré plusieurs enquêtes à grande échelle ces dernières années. Cette menace sera difficile à combattre sans la coopération des compagnies d'extraction de bois étrangères qui subventionnent maintenant la surexploitation de la vie sauvage. Il faudra aussi attaquer le problème au niveau du marché à cause de la volonté

des consommateurs de payer des prix bien plus élevés pour le gibier. La chasse au gibier est un problème à grande échelle qui va exiger une stratégie globale. Les ressources du CEPF aideront à réduire le commerce de gibier, mais le Centre pour les Sciences Appliquées de la Biodiversité de CI adoptera un rôle dirigeant plus actif pour répondre à cette menace.

Les zones côtières subissent aussi sous d'intenses pressions, y compris la pollution, la dégradation de l'habitat, l'érosion, la surexploitation et la dégradation des ressources marines. L'urbanisation est élevée le long des côtes et les taux de croissance de la population vont de 3 à 5%. Les poissons, les mollusques et les écrevisses servent de principale source de protéine pour les populations du littoral et on les transporte de plus en plus vers les marchés à l'intérieur du pays. Les tortues de mer et leurs oeufs sont sur exploités. Les forêts de mangrove sont utilisées intensivement par les communautés et sont confrontés à la menace de déboisement pour l'aquaculture. Les intérêts locaux pour les ressources des côtes font face à la concurrence de compagnies multinationales pour les zones de pêche et les compagnies minières pour le pétrole et les minéraux, ce qui crée des pressions supplémentaires pour les écosystèmes.

### **Capacité Locale Limitée de Préservation: les Effets de Ressources Professionnelles Insuffisantes et d'Informations Minimales sur la Biodiversité**

La capacité locale à réaliser des travaux de préservation dans cette région semble être plus faible que dans toute autre zone prioritaire de haute priorité, sauf peut-être en Indo-Birmanie. Des données récentes provenant d'enquêtes n'existent pas pour de nombreuses espèces clés ou pour les zones protégées les plus importantes, et plusieurs parcs nationaux, réserves naturelles et sanctuaires de la vie sauvage de la région manquent de fonds et de personnel. Il y a bien peu de spécialistes formés en préservation de l'environnement, gestion de la vie sauvage ou restauration de l'écologie, et en général, on note un faible niveau d'engagement international dans la préservation. Les ONGs sont rares et n'ont pas encore joué un rôle notable dans la préservation. De même, les liens entre la préservation et la communauté académique en Afrique de l'Ouest, sous la forme d'aide aux recherches ou de réservoirs d'information, sont limités. Quand les faibles capacités dans ces domaines se combinent au manque historique de planification régionale et d'intégration régionale afin de susciter un dialogue international, il est facile de comprendre le manque de plan de préservation efficace pour l'écorégion dans son ensemble. De toute évidence, un grand investissement s'impose dans la formation de biologistes et de gestionnaires de ressources ainsi que des études de base de la biodiversité dans les réseaux d'aires protégées existantes et au-delà. Les spécialistes de la préservation ont besoin de savoir, plus précisément et avec plus de détails, comment la biodiversité est distribuée dans toute la région, à quel niveau elle est actuellement protégée et où se situent les plus grandes carences dans la protection.

### **Gouvernance: Les Effets de la Fragmentation Politique et Culturelle et des Conflits Civils**

La diversité culturelle de la zone prioritaire de la Forêt Guinéenne est attestée par le grand nombre de langues parlées par les différents groupes ethniques dans chacun des pays. De nombreux groupes vivent dans des pays différents si bien que leur réalité politique est formée par les héritages complètement différents des colons hollandais, allemands, français, anglais, espagnols, portugais et par celui des esclaves affranchis au Libéria et en Sierra Leone. Depuis leur indépendance, la construction de la nation est devenue une priorité passant avant la coopération régionale. En conséquence, la zone prioritaire est fragmentée non seulement en termes de couverture forestière, mais aussi de langue, d'infrastructure et de systèmes légaux et financiers. Les tensions entre pays limitent la collaboration internationale. Aux niveaux

nationaux, le faible responsabilisation et la quête du pouvoir mènent à la corruption qui peut neutraliser de bonnes politiques de gestion là où elles existent.

La poursuite des conflits, allant de tension à la guerre à la reconstruction après la guerre, présente des défis pour la préservation à chaque étape. Les zones protégées en Côte d'Ivoire sont menacées par l'habitat envahissant et les tensions émanant de fermiers migrants en quête de terres où s'établir et sites agricoles. Les réfugiés de Libéria et de Sierra Leone fuient dans les forêts des pays voisins, s'y installent et survivent en chassant des populations déjà réduites de faune sauvage. La guerre fait rage pour le contrôle des diamants et du bois. Les 600 000 ou plus réfugiés qui se sont installés en Guinée excèdent la capacité des forêts du pays à fournir du bois de feu, des matériaux de construction et autres produits.

La menace pour la préservation de la biodiversité que posent les conflits régionaux et nationaux doivent être réduites par des efforts de préservation enracinés au niveau local et soutenu par les personnes responsables de leur application. Ceci devrait aider à renforcer l'engagement des institutions qui peuvent fournir un soutien à grande échelle et qui doivent avoir confiance que les programmes essentiels continueront pendant les périodes de tension civile, de corruption et de gouvernance incertaine.

## **EVALUATION DES INVESTISSEMENTS ACTUELS**

Cette section fournit une liste des différents bailleurs de fonds, agences gouvernementales, ONGs, institutions académiques et de recherche, et agents du secteur privé qui sont un rôle marquant dans la préservation de la biodiversité dans l'Ecosystème des Forêts de Haute Guinée. De nombreux programmes et activités paraîtront également dans une section suivante de ce profil décrivant les opportunités d'investissement du CEPF.

### **Investissements Multilatéraux et Bilatéraux**

Pour la région dans son ensemble, l'aide des bailleurs de fonds étrangers se monte à environ 9% du Produit Intérieur Brut global des pays d'Afrique de l'Ouest. Environ la moitié de cette somme provient de sources multilatérales et la moitié de sources bilatérales. Les principaux bailleurs multilatéraux sont la **Banque Mondiale** le **Fonds Monétaire International**, la **Banque Africaine de Développement** (ADB), les agences des **Nations Unies** et l' **Union Européenne**. La **France**, l'**Allemagne**, le **Japon**, les **Etats-Unis**, les **Pays-Bas** et le **Canada** sont les plus importants bailleurs bilatéraux.

Les tendances dominantes dans l'investissement des bailleurs multilatéraux et bilatéraux en Afrique de l'Ouest jouent un rôle dans la préservation de la biodiversité simplement par comparaison, pas en tant que point focal des investissements eux-mêmes. En fait, la portion de ce soutien dirigé vers la biodiversité ou plus généralement vers la préservation de l'environnement ne représente que 0,1% de l'investissement total assuré par ces pays et institutions au cours des dernières décennies. Dans cette région, la préservation est perçue comme un luxe comparée à la réduction de la pauvreté et aux besoins des réfugiés. En même temps, la dégradation environnementale sape les ressources dont dépendent la croissance économique et le développement à venir.

### **Programmes Régionaux de Soutien International**

Le soutien du **Global Environmental Facility**, canalisé vers **Conservation International** à travers le **Programme de Développement des Nations Unies**, a joué un rôle dans la conduite de l'Atelier sur la Sélection des Priorités de Préservation en Afrique de l'Ouest (De la Forêt à la

Mer : Liens de Biodiversité de la Guinée au Togo) en décembre 1999. Comme nous l'avons souligné, de nombreuses recommandations issues de cet atelier forment la base des directions stratégiques soutenues par le CEPF.

L'initiative financée par la **Banque Mondiale** qui est la plus notable dans la région est le West Africa Pilot Community-Based Natural Resource and Wildlife Management Project. Ce projet porte sur les terres sèches de la Zone Prioritaire de la Forêt Guinéenne mais il est notable pour deux raisons. Tout d'abord, c'est une initiative trans-frontière en cours dans la région (entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso) et ensuite elle promeut la connectivité en travaillant avec des communautés sur des usages de terres compatibles aux alentours des parcs nationaux et encourage l'utilisation durable en construisant des capacités pour l'entreprise sur la base de la préservation.

La **Banque Africaine de Développement** (ADB), basée à Abidjan en Côte d'Ivoire unit 53 pays membres africains et 24 membres non régionaux. Reconnaissant l'importance d'une forte base de ressources, l'ADB a ajouté la protection de l'environnement à ses domaines stratégiques de focalisation et dans la présentation de ses objectifs a identifié l'environnement et les questions de genre comme étant des questions inter liées qui affectent toutes les opérations et activités sectorielles. De plus, son rôle dans le soutien de la bonne gouvernance dans les pays membres est décrit comme étant "probablement le plus important facteur catalyseur que la banque va jouer dans les années à venir dans la lutte contre la pauvreté". On s'attend à ce que le rôle croissant que joue l'ADB dans la gestion des ressources et la planification multisectorielle augmente dans la décennie à venir.

De même, on s'attend à ce que le rôle de le Economic Community of West African States (ECOWAS) augmente au fur et à mesure où son Early Warning Observatory devient opérationnel. Cette entité régionale qui est déjà impliquée dans les questions de gouvernance, de paix, de sécurité, inclut maintenant la dégradation et la gestion environnementales parmi ses objectifs. Les 16 nations membres d'ECOWAS partagent un engagement en faveur de la réduction des barrières économiques entre pays et considèrent la gestion des ressources et de l'environnement comme étant des composants stratégiques essentiels d'une économie régionale renforcée.

### **Agences du Gouvernement National**

Une grande part du soutien international pour les projets environnementaux en Afrique de l'Ouest est canalisée par les ministères et les institutions du gouvernement dont les objectifs incluent la gestion et la réglementation des ressources naturelles. Les agences de chaque pays dans la Zone Prioritaire de la Forêt Guinéenne sont :

**Côte d'Ivoire**            Ministère de la Construction et de l'Environnement  
                                  Direction de la Protection de la Nature  
                                  Protected Area Management Program  
                                  Société de Développement des Forêts

**Ghana**                    Ministry of Lands and Forestry  
                                  Forestry Commission  
                                  Wildlife Division  
                                  Forestry Division  
                                  Ministry of Environment, Science and Technology



Environmental Protection Agency  
Water Resources Commission

**Guinée** Administration et Coordination des Grands Projets  
Direction Nationale de l'Environnement  
Direction Nationale des Eaux et Forêts  
Direction Nationale des Mines

**Liberia** Ministry of Planning and Economic Affairs  
Forestry Development Authority  
National Environmental Commission of Liberia

**Sierra Leone** Ministry of Agriculture, Forestry and Environment  
Forestry Division

**Togo** Ministère de l'Environnement  
Direction de la Faune et de la Chasse

### ***Programmes Nationaux ayant reçu un Financement International pour la Biodiversité***

On compte plusieurs programmes qui ont reçu un financement des agences internationales de bailleurs de fonds pour des projets appliqués par les agences gouvernementales citées ci-dessus.

#### ***Côte d'Ivoire***

**Programme National de Gestion des Aires Protégées (PCGAP):** On a lancé le Plan National de 12 ans (PCGAP) en Côte d'Ivoire à un coût prévu de 68 millions de dollars pour améliorer la capacité de gestion des aires protégées du pays, en diversifiant les partenaires et en améliorant la relation entre la population et les aires protégées. Les agences d'application nationales seront le **Ministère de la Construction et de l'Environnement** et la **Direction pour la Protection de la Nature**. Comme la mise en place de la stratégie implique d'importantes réformes légales et institutionnelles ainsi que des efforts de construction de capacité majeurs, le PCGAP sera appliqué par étapes en utilisant le mécanisme d'Adaptable Program Lending de la **Banque Mondiale**, avec la participation de multiples bailleurs.

Les objectifs primaires du PCGAP sont les suivants:

1. fournir au Gouvernement de la Côte d'Ivoire la capacité de gérer de façon efficace les aires protégées à long terme
2. développer et appliquer des stratégies durables de gestion des ressources qui augmentent la participation des ONGs, du secteur privé et de la communauté
3. restaurer la plupart des aires protégées à des niveaux écologiquement acceptables.

L'objectif de développement sera atteint en établissant un cadre légal approprié, en créant de nouvelles institutions pour gérer les aspects techniques et financiers du système et en investissant dans des activités dans les aires protégées elles-mêmes.

Le travail de base a été fait pour le PCGAP avec des ressources du gouvernement, des fonds du **GEF Block C**, d'**EU STABEX** et des contributions du **World Wildlife Fund** et de **Conservation International**. Un travail simultané s'est focalisé sur l'établissement d'une nouvelle institution nationale pour la gestion des aires protégées et la stabilisation de trois zones protégées (Marahoué, Comoe et Mt Peko) sous le "Programme Transitoire." Le plan de

financement du projet inclut 15 millions de dollars de l'**International Development Association**, 12 millions du **Gouvernement de Côte d'Ivoire** et 41 millions de co-financement par l'**European Development Fund (EDF)**, le **Fonds d'Aide et de Coopération**, l'**Agence Française de Développement**, le **GEF**, le **Kreditanstalt fur Wiederaufbau (KfW)** et le **World Wildlife Fund**. Ces fonds iront vers le déboisement, la protection de la biodiversité, la possession et la gestion des terres.

**UNDP-GEF**: Le Programme de Petites Bourses du GEF (GEF/SGP) a été lancé en 1992 par UNDP. Le GEF/SGP fournit des fonds pouvant aller jusqu'à 50 000 dollars et d'autres formes de soutien à des organisations basées sur la communauté et des ONGs pour des activités qui répondent aux problèmes locaux liés aux domaines d'intérêt du GEF. Depuis sa création, le GEF/SGP a financé plus de 1500 projets en Afrique, Amérique du Nord, au Moyen Orient, en Asie et dans le Pacifique, en Europe, en Amérique Latine et aux Antilles. Aujourd'hui, le programme est opérationnel dans 50 pays, y compris en Côte d'Ivoire.

Le GEF/SGP reconnaît le rôle essentiel que puissent jouer les foyers et les communautés, en appliquant des solutions appropriées localement, dans la préservation de la biodiversité, en réduisant les chances d'effets adverses du changement climatique et en protégeant les eaux internationales. Ce programme opère sur la base que les gens auront les capacités de protéger leur environnement quand ils seront organisés pour initier des actions, auront un certain contrôle de la base de ressources naturelle, auront les informations et les connaissances nécessaires, et croiront que leur bien-être social et économique dépend de la gestion fiable des ressources à long terme. Toutefois, le GEF/SGP est plus qu'un simple fonds qui fournit des bourses pour améliorer l'environnement local. En augmentant la sensibilisation du public, en construisant des partenariats et en promouvant le dialogue de politiques de gestion, le GEF/SGP cherche à créer un environnement plus propice au sein des pays pour parvenir à un développement et répondre aux questions environnementales globales.

La structure décentralisée du Small Grants Programme encourage un niveau maximum de possession et d'initiative au niveau des pays et des communautés. Le Small Grants Programme de l'UNDP-GEF finance un projet pour la protection et la reconstitution des mangroves dégradées dans une zone près du Parc National Azagny à Fresco.

### ***Ghana***

Au Ghana, l'**United States Agency for International Development (USAID)** a beaucoup investi dans le Parc National de Kakum et a engagé 2 millions de dollars pour financer le **Ghana Heritage Conservation Trust** ; ce projet fait partie d'une initiative de croissance économique à travers la préservation des ressources dans la région centrale du Ghana. D'autres investissements importants en biodiversité ces dernières années sont venus de l'Union Européenne, qui a concentré ses efforts sur un programme de développement intégré et de préservation pour Bia et le Parc National d'Ankasa, ainsi que de plusieurs initiatives importantes de la **Banque Mondiale** durant la dernière décennie dans les secteurs de la forêt et de la vie sauvage qui ont posé les fondations pour un Programme de Gestion des Ressources Naturelles.

**Programme de Gestion des Ressources Naturelles (NRMP)**: Le gouvernement du Ghana a obtenu 8,6 millions de dollars du **GEF** pour financer l'application d'un Composant de Biodiversité de son NRMP de 90 millions de dollars, pour lequel la Banque Mondiale coordonne les investissements de plusieurs bailleurs. Ce programme sera conduit sous les auspices du Ministry of Lands and Forestry. Dans la phase 1 du NRMP, le Biodiversity Component sera

appliqué pour identifier, documenter, établir et protéger légalement deux nouveaux types d'aires protégées strictes, des Globally Significant Biodiversity Areas and Provenance Protection Areas, dans des restes de forêts sèches du sud du Ghana. Toutes les forêts ciblées sont actuellement sur la liste des réserves forestières mais ne sont pas incluses dans le système de parc national des aires protégées.

Le NRMP cherche à établir une politique de gestion nationale appropriée pour la gestion durable des ressources naturelles et à développer et tester des systèmes de gestion des ressources. Le projet comporte cinq composants :

- Premièrement, la gestion des ressources de haute forêt établira une politique de gestion forestière et un cadre légal, concevra et testera des systèmes de gestion de réserves forestières intégrés et encouragera la participation du secteur privé dans et hors des réserves forestières.
- Deuxièmement, la gestion des ressources de savane développera de nouvelles approches multidisciplinaires pour la gestion des terres sèches et améliorera les systèmes de gestion communautaire des forêts de savane et autres ressources.
- Troisièmement, la gestion des ressources de la vie sauvage reformera du personnel dans le Wildlife Department et introduira des plans de gestion des parcs et réserves.
- Quatrièmement, la coordination de la gestion environnementale financera des activités de planification et de surveillance et améliorera le flux d'informations parmi les agences sectorielles.
- Cinquièmement, les efforts de préservation de la biodiversité développeront et appliqueront des plans de gestion intégrés des réserves.

De récentes discussions ont soulevé la possibilité d'intégrer le programme de suivi du Programme de Gestion des Terres Humides Côtières, en créant un ensemble stratégique.

**UNDP-GEF:** Le Programme de Petites Bourses du GEF (GEF/SGP) a été lancé en 1992 par UNDP. Le GEF/SGP fournit des bourses pouvant aller jusqu'à 50,000 dollars et d'autres formes d'aide à des organisations basées sur la communauté et des ONGs pour des activités qui répondent aux problèmes locaux liés aux domaines d'intérêt du GEF. Depuis sa création, le GEF/SGP a financé plus de 1500 projets en Afrique, Amérique du Nord, au Moyen-Orient, en Asie et dans le Pacifique, en Europe, Amérique Latine et dans les Antilles. Aujourd'hui, le programme est opérationnel dans 50 pays, dont le Ghana.

La description en cours du projet **UNEP-GEF** est "La Préparation d'une Analyse Trans-Frontières pour la Gestion Intégrée du Bassin de la Rivière Volta."

L'objectif est de préparer une Analyse Trans-Frontières de Diagnostic, une étude préliminaire d'un Programme d'Action Stratégique (SAP) et un Résumé du Projet de GEF. Le projet a pour but d'établir un cadre pour un processus à base de consensus dont le but à long terme est de garantir les bénéfices environnementaux en réduisant la dégradation du Bassin de la Rivière Volta.

Toutes les activités prévues dans le cadre du PDF-B sont conçues comme des actions préparatoires et exigent une SAP avec collaboration régionale.

Le plan de projet qui sera soumis au CEF présentera les grandes lignes des modalités de l'opération et de la gestion du projet dans son ensemble. Le document inclura l'identification des actions prioritaires à court terme comme les projets pilotes. Plus spécifiquement, le résumé du projet inclura une liste des activités nécessaires pour la formulation d'un SAP, telles que des

études complémentaires, des projets de démonstration pour tester la faisabilité et les coûts, les projets d'investissement prioritaires et la construction des capacités à l'échelle nationale et régionale, y compris une analyse de la base et des coûts incrémentaux.

Le **GEF/SGP** finance aussi un Projet de Préservation des Hippos à la frontière nord du Parc National Bui, qui doit être appliqué par Conservation International, ainsi que deux projets dans la Région Ouest; une zone hors réserve appelée Préservation du Wantram Sacred Grove et un second projet qui soutient les efforts des ONGs pour préserver les forêts dans et hors des réserves dans des zones prioritaires exceptionnelles en maximisant les bénéfices par unité d'aire de terre forestière de façons compatibles avec la préservation de la forêt.

### ***Guinée***

La Guinée a reçu le financement d'**USAID**, dont environ US\$4 millions ont été alloués au projet de Gestion des Ressources Naturelles de Guinée terminé en septembre 1999. Ce projet se concentre sur les Hautes Terres du Fouta Djallon. Il est suivi d'un Projet Etendu de Gestion des Ressources Naturelles qui se poursuivra jusqu'en 2005 et inclura d'autres régions forestières de Guinée, peut-être celles du sud-est du pays.

La **Commission Européenne** a financé une planification régionale sur la base du bassin hydrographique dans le secteur nord du pays, comprenant l'établissement de parcs nationaux et le développement de l'agriculture et des infrastructures.

**UNEP-GEF** est en train de développer un résumé de projet sur "La Gestion Intégrée des Hautes Terres du Fouta Djallon", l'UNEP fonctionnant comme principale IA avec le soutien de la Banque Mondiale et d'UNDP. Les Agences d'Exécution au niveau régional sont International Coordination Office (ICO/OAU) du FDH-IRDP à Conakry en Guinée, en collaboration avec ECOWAS.

Les principaux objectifs du projet GEF qui doit être développé pendant le PDF-B sont la préservation et l'utilisation durable des bassins hydrographiques et des ressources de biodiversité des Hautes Terres du Fouta Djallon qui sont d'une importance primordiale pour la région. Le projet du GEF s'inspirera des expériences et des informations recueillies par le Programme du Fouta Djallon coordonné par ICO-OAU, pour promouvoir des approches holistiques à la gestion des écosystèmes intégrés et pour concevoir des stratégies de gestion sur un mode participatif et une base communautaire qui mènera à une préservation et exploitation durable in-situ des sols, des eaux et du biote. Ces activités devraient aussi réduire les effets en aval de la dégradation des terres dans les bassins de rivière internationaux qui prennent leur source dans les Hautes Terres. Le projet adoptera une approche à l'échelle du bassin hydrographique pour assurer le transfert des meilleures pratiques et des leçons acquises entre les différents bassins de réception et pour identifier les approches culturellement et socialement acceptables qui sont viables économiquement; les améliorations qui s'en suivront dans la gestion des terres et des rétentions seront disséminées dans toutes les Hautes Terres. Le projet se basera aussi sur le soutien politique large du programme coordonné par l'OUA pour les huit pays membres dont les rivières prennent leurs sources dans les Hautes Terres.

### ***Libéria***

La ratification par le Libéria de la Convention sur la Biodiversité est en attente de l'approbation du Secrétariat; tant qu'elle n'a pas été approuvée, le Libéria ne peut recevoir d'aide du CEPF ou tout investissement du GEF. Le UNDP et les représentants résidents de l'Union européenne ont

tous deux pris des initiatives personnelles pour lancer le premier investissement significatif dans la biodiversité depuis la guerre civile du Libéria. L'année dernière, l'UNDP a promis US\$350 000 pour établir la Commission Nationale sur l'Environnement et l'UE a approuvé un projet de US\$750,000 pour une évaluation des forêts qui exige 20% de fonds équivalents. De plus, l'Initiative Darwin basée au Royaume-Uni a récemment investi US\$100 000 dans le Parc National de Sapo, la seule aire protégée du pays.

### ***Sierra Leone***

L'investissement dans la biodiversité en Sierra Leone ces dernières années s'est limité à des sommes très réduites données à des ONG régionales telles que la Environmental Foundation for Africa et des biologistes individuels pour des recherches sur le terrain.

### **ONGs**

La communauté des ONGs en Afrique de l'Ouest inclut des entités locales, nationales et internationales, dont plusieurs ont des intérêts dans la gestion et la préservation des ressources naturelles, y compris la gestion des habitats naturels, l'investissement dans la construction de capacités et une meilleure communication en ce qui concerne la portée des efforts de préservation.

**ONGs locales et nationales:** Les ONGs locales varient énormément en ce qui concerne leur capacité institutionnelle et la mesure dans laquelle leurs activités se concentrent sur la préservation de la biodiversité. Nombre d'elles sont de jeunes institutions qui manquent d'expérience. D'autres fonctionnent en grande partie comme des cabinets-conseils pour les agences de développement, travaillant par contrat. Plusieurs couvrent une échelle géographique limitée. Les principales ONGs de la région, si l'on se base sur leur passé et leur contribution potentielle à la préservation de la biodiversité, ont déjà travaillé sur des projets de préservation de la biodiversité, maintenant une présence active avec les agences du gouvernement et ont eu des résultats qui indiquent un potentiel de direction pour le secteur civil. Celles-ci incluent:

Ghana Wildlife Society  
Guinée Ecologie  
Society for the Conservation of Nature in Liberia  
Conservation Society of Sierra Leone  
Côte d'Ivoire - Nature  
Nigerian Conservation Society

La **Environmental Foundation for Africa**, basée à Monrovia au Liberia, a réussi à accroître la sensibilisation du public et à susciter un soutien pour la région au Royaume-Uni. La fondation souligne l'impact des conflits sur la préservation. Bien que petite et jeune, elle occupe une niche unique parmi les organisations régionales de par sa focalisation et son sens de la direction.

**Les ONGs internationales** dévouées à la préservation de la biodiversité dans la région sont peu nombreuses. Le **World Wide Fund for Nature – International (WWF-IT)** a un bureau à Abidjan en Côte d'Ivoire, aide à la préservation dans une grande région qui s'étend du Sénégal au Nigeria. En Côte d'Ivoire, le WWF-IT sert de partenaire pour le gouvernement pour

la gestion du Parc National Comoe et participe à un consortium qui informe le gouvernement sur le développement du PCGAP. **Birdlife International** est impliqué dans un rôle parallèle dans le Parc National Peko, a été actif pour la conception d'initiatives du côté ivoirien du Mont Nimba et a participé au consortium de PCGAP. Le troisième membre du consortium est **Conservation International** (CI) qui a un projet basé au Parc National Mrahoué. CI est aussi impliqué depuis 1992 au Ghana, en commençant avec le Projet des Ressources Naturelles et d'Héritage Culturel de la Région Centrale et a des bureaux à Accra et sur la Côte du Cap. **WWF-Cameroun** joue maintenant un rôle actif dans des efforts pour évaluer et gérer la faune sauvage dans les Réserves Forestières de Takamanda et de Mone, surtout l'espèce en danger critique du gorille de la Rivière Cross et pour modifier le statut de ces réserves afin d'en faire des Parcs Nationaux. Le projet de **Flora and Fauna International** inclut l'évaluation prochaine des forêts du Libéria et le projet du GEF au Mt Nimba (côté guinéen). **Wetlands International** a un bureau régional à Dakar au Sénégal et a jusqu'ici été plus impliqué à l'ouest de la Guinée (hors de la Zone Prioritaire de Forêt Guinéenne) mais représente un solide allié potentiel.

### **Institutions académiques**

A quelques exceptions près, l'implication des institutions académiques de niveau avancé en Afrique de l'Ouest dans la préservation est au mieux mineure. Les progrès souffrent du manque de chercheurs, d'analystes et d'infrastructures disponibles qui puissent financer des études de base, une surveillance périodique et une formation. Néanmoins, avec un renforcement approprié, ce secteur pourrait être en mesure de fortifier la communauté de façon significative.

Un moyen de renforcer la capacité des universités d'Afrique de l'Ouest à contribuer aux efforts de préservation est de promouvoir des échanges et un travail de collaboration avec des universités étrangères actives dans la région. Il y a plusieurs exemples de bons programmes d'universités étrangères qui ont déjà établi de telles collaborations ou pourraient le faire. **L'Université de Wageningen** (Pays-Bas) et son projet ECOSYN ont mené une série d'études de la végétation et de recensements botaniques dans la région de Haute Guinée. **L'Université du Québec** (Canada) a lancé un programme d'études environnementales à **l'Université de Conakry** au Ghana. **Beaver College** (Etats Unis) a établi le Programme de Protection de la Biodiversité du Bioko en collaboration avec **l'Universidad Nacional de Guinea Equatorial**, dont le but est la surveillance et l'étude écologique à long terme des primates endémiques de Bioko.

Les partenaires nationaux potentiels dans les pays d'Afrique de l'Ouest qui pourraient participer à des activités futures de cette nature incluent:

<b>Ghana</b>	University of Ghana – Legon University of Cape Coast University of Science and Technology (Kumasi)
<b>Côte d'Ivoire</b>	Université de Cocody (Abidjan) Université d'Abobo-Adjamé
<b>Guinée</b>	Université de Conakry
<b>Libéria</b>	University of Liberia
<b>Sierra Leone</b>	University of Sierra Leone (Freetown)

## **Institutions de Recherche**

De nombreuses institutions nationales de recherche en Afrique de l'Ouest sont des entités quasi-gouvernementales affiliées à des universités dont elles demeurent distinctes. Comme les universités, leurs capacités et leur infrastructure sont très limitées, mais leurs missions et production pourraient être renforcées dans le cadre d'un effort pour fournir de plus grands bénéfices aux efforts de préservation nationaux. De nombreuses institutions de recherche participent déjà au développement de stratégies de préservation nationale et contribuent à l'évaluation des impacts sur les agences de développement. Ces institutions de recherche sont des partenaires potentiels dans les efforts de préservation de la biodiversité:

<b>Ghana</b>	Center for African Wetlands (regional), Legon Center for Development Studies, Cape Coast Remote Sensing Applications Unit, Legon
<b>Côte d'Ivoire</b>	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement Centre de Recherche en Ecologie, Abidjan Centre de Recherche Océanologique Centre Suisse de Recherche Scientifique
<b>Guinée</b>	Centre de Recherche Scientifique de Conakry Rogbane Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura

## **Secteur Privé**

Dans ce contexte, le secteur privé inclut les entreprises et les compagnies dont les profits proviennent de l'exploitation des ressources naturelles à travers l'extraction forestière, l'extraction minière, de pétrole, de gaz et les pêches mais qui pourraient contribuer à la préservation de la biodiversité en adoptant des pratiques responsables du point de vue de l'environnement et de la société et en fournissant un soutien logistique et financier à des projets spécifiques. A l'échelle historique, le soutien du secteur privé pour la préservation dans cette région n'a pas été fort. Le potentiel est toutefois considérable et l'intérêt manifesté par des compagnies telles que **Rio Tinto Mining and Exploration Ltd.** laisse espérer un avenir meilleur. Des compagnies aériennes, en particulier **British Airways**, ont aussi aidé la communauté de la préservation avec des services en nature et à travers la conception de récompenses sélectionnées par l'industrie pour "le voyage de préservation".

## **LA NICHE POUR L'INVESTISSEMENT DU CEPF DANS LA REGION**

On a tenu compte des causes de base pour développer ce profil, y compris la pauvreté, l'agitation sociale et l'instabilité politique, le manque de politiques de gestion de la préservation au niveau national, et les opportunités limitées pour l'éducation. Des menaces de proximité incluent les activités des communautés locales incompatibles avec la préservation de la biodiversité, la chasse au gibier et le manque de sensibilisation locale sur les questions de préservation et les valeurs de la biodiversité. Etant donné le faible montant de fonds du CEPF disponibles pour ce secteur, les réalisateurs de projet ont dû faire des choix en ce qui concerne l'allocation des ressources. Ce projet a fondamentalement une approche régionale et trans frontrière. Il se propose donc de répondre à des causes de proximité, telles que les problèmes d'application au niveau des communautés et des municipalités. Le composant de communications cherche à construire une base constitutionnelle pour la préservation nationale, régional et local. Reconnaisant que ses

ressources sont limitées, le CEPF a toujours proposé de jouer un rôle stratégique de coordination et ce faisant, à susciter bien plus de ressources pour le soutien de la préservation qu'il ne pourrait espérer le faire en fournissant des fonds lui-même. Dans cet esprit, le CEPF propose d'investir de façon significative dans des activités qui se concentrent sur les divers efforts disparates en jeu dans ce vaste couloir tout en s'assurant que les informations les meilleures et les plus objectives soient disponibles pour informer le processus de décision à une large gamme d'acteurs. De cette façon, le CEPF espère influencer sur les causes de base de la perte de la biodiversité, même si c'est indirectement dans certains cas.

On a déterminé que la niche la plus importante pour le CEPF consiste à se concentrer sur la réduction des clivages entre les efforts et les investissements. Pour cette raison, définir les mécanismes pour assurer une coordination efficace des efforts en place est un composant majeur de chacun de ces profils.

Il faut aussi comprendre que les objectifs du CEPF ne sont pas de résoudre toutes les menaces décrites dans les profils. Le CEPF est un petit élément de stratégies bien plus vastes dans chaque écosystème. Etant donné les niveaux actuels d'investissement, les programmes et stratégies déjà en place et ceux qu'on anticipe, le CEPF cherche à remplir une niche spécifique qui ne l'est pas encore au niveau nécessaire pour garantir un impact positif. Cette niche, et l'objectif principal du CEPF, est de fournir à la société civile, aux organisations et aux individus la capacité de gérer les efforts de préservation de la biodiversité de façon plus efficace. Le CEPF se concentre sur ce groupe en partant de l'hypothèse que la préservation durable de la biodiversité ne sera possible que si les groupes de la société civile existant dans les écosystèmes critiques mènent le processus. Pour étendre cette logique, si ces groupes deviennent des acteurs et des voix pour la préservation de la biodiversité, les preneurs de décision commenceront à incorporer ces questions dans les politiques de gestion, les législations et les actions nationales et transnationales. C'est seulement si l'on atteint cet objectif que les ressources du CEPF seront à même de réaliser une préservation durable de la biodiversité.

## **STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET FOCALISATION DU PROGRAMME DU CEPF**

L'investissement actuel du CEPF se concentrera sur l'Ecosystème Forestier de Haute Guinée de la Zone Prioritaire de la Forêt Guinéenne sur la base du consensus d'experts de l'Atelier sur la Sélection des Priorités de Préservation. La portion de Basse Guinée de cette zone prioritaire pourrait être éligible pour des investissements du CEPF à l'avenir. Selon le CEPF et le CPW, il existe diverses justifications pour diviser cette zone prioritaire de 11 pays. Tout d'abord, comme nous l'avons noté, il existe une division géographique entre la Haute et Basse Guinée connue sous le nom de Fosse du Dahomey. Deuxièmement, puisque la Zone Prioritaire de la Forêt Guinéenne couvre une zone politique complexe et culturelle diverse, une focalisation étroite est plus facile à appliquer qu'un vaste programme. Toutefois, il existe certains types d'action de préservation qui seront mieux organisés à l'échelle de la zone prioritaire et cette stratégie d'investissement fournit les lignes directrices qui encouragent l'échange de leçons entre la Haute et la Basse Guinée et lance une coordination à l'échelle de la zone prioritaire pour la gestion à long terme.

Comme nous l'avons noté, la stratégie d'investissement du CEPF est basée sur les recommandations de zones prioritaires et les actions qui ont résulté du CPW. En réponse aux menaces de fragmentation en Afrique de l'Ouest, une direction primaire du programme du CEPF est de soutenir la connectivité. La fragmentation n'est pas seulement écologique, elle caractérise aussi les systèmes politiques, administratifs et sociaux de la région. En conséquence, le CEPF



cherche à établir des connections non seulement entre les forêts fragmentées, à travers des liens biophysiques ou des stratégies de gestion standardisées, mais aussi parmi les agences qui ont jusqu'ici peu coordonné leurs activités entre les divers pays et avec des instruments de politiques de gestion et des réglementations qui harmoniseraient les approches de la préservation de la biodiversité.

Les priorités du CEPF seront de contrer les menaces les plus sérieuses pesant sur la biodiversité dans cette région, y compris:

- **La perte et la fragmentation des forêts** dues à l'expansion agricole, à la surexploitation des ressources en bois et la progression démographique rapide;
- **la dégradation des écosystèmes** due à des pratiques d'extraction telles que l'extraction minière et la chasse au gibier.
- **la capacité locale limitée pour la préservation** due à des ressources humaines insuffisantes, des informations minimales, un manque de mécanismes régionaux et une collaboration limitée entre pays voisins
- **des éléments institutionnels** (politiques de gestion, règlements, et pratiques) qui sapent l'efficacité de la préservation.

Les points focaux thématiques de ces investissements incluront :

**Le Renforcement des Institutions**, y compris le renforcement des capacités, la formation et l'aide technique pour aider à accroître la protection de la biodiversité en :

- finançant le développement de professionnels de la préservation
- renforçant les pratiques de gestion des aires protégées
- lançant des recensements biologiques et autres recherches nécessaires
- fournissant des ressources pour analyser la faisabilité de l'utilisation d'encouragements financiers pour la promotion de la préservation de la biodiversité
- suscitant des investissements supplémentaires pour la préservation en Afrique de l'Ouest
- renforçant les instruments de politique de gestion et le soutien intersectoriel pour la préservation de la biodiversité.

**Le Développement de Couloirs de Préservation**, pour étendre l'application des pratiques de préservation dans divers contextes d'utilisations des terres, y compris

- les paysages agricoles
- les zones frontalières
- les zones de conflit civil
- les bassins hydrographiques.

**La Sensibilisation Accrue du Public** pour élargir le soutien pour la compréhension de la préservation de la biodiversité aux niveaux local et national, y compris:

- la valeur (culturelle et sociale) et les richesses des forêts et aires protégées
- l'impact du commerce du gibier et de la chasse non réglementée
- la signification globale des ressources locales.

**Une Base de Données pour la Biodiversité Régionale/de la Zone Prioritaire** pour surveiller et suivre les progrès et les défis de la préservation.

## **1. Le Renforcement des Capacités Institutionnelles de Préservation**

Formation, Réseaux et Gestion des Aires Protégées

En termes de capacité de recherche et de gestion, la région guinéenne manque de botanistes, d'écologistes de la faune sauvage, d'éducateurs environnementaux, de responsables d'aires protégées et d'officiers chargés de l'application des lois. A travers le CEPF, la formation dans ces domaines liés sera financée, grâce à la participation à des recensements biologiques et d'autres activités sur le terrain, des programmes sur place basés sur les parcs et réserves existantes, et des bourses d'étude dans les institutions nationales et étrangères. De même, des efforts pour relier les professionnels grâce à des réseaux de personnes de la communauté scientifique, académique et de responsables des ressources de la région permettront de réduire la tendance parmi les professionnels de chaque pays à 'réinventer la roue' en répondant aux défis de la préservation.

Des programmes de gestion innovateurs, tels que ceux supervisés par Conservation International au Parc National de Kakum au Ghana vers la fin des années 90, fournissent d'excellents modèles et des classes naturelles pour les programmes nationaux et régionaux de formation des professionnels. Dans le cas de Kakum, ceci inclut une stratégie d'écotourisme très réussie qui pourrait bénéficier à d'autres efforts de préservation de la biodiversité dans d'autres parcs nationaux et réserves naturelles dans toute la Zone Prioritaire de la Forêt de Guinée. L'aspect écotourisme d'une telle formation pourrait aussi attirer des partenaires et des fonds du secteur privé.

De vastes zones cultivées situées le long de la frontière entre le Ghana et la Côte d'Ivoire ont des forêts fragmentées et il existe une extraction minière de surface et une extraction de produits forestiers autres que le bois bien organisées mais illégales dans le système de réserves forestières et d'aires protégées de la région. Un besoin critique dans la région est la formation en application des lois, en éducation de la préservation et en techniques de gestion des SIG et d'utilisation des terres pour soutenir la préservation de la biodiversité.

Tout en s'appliquant dans les communautés scientifiques et de préservation, les efforts doivent aussi avoir pour objectif la formation et l'embauche d'un nombre suffisant de responsables de l'application des lois (gardes et surveillants) pour ces mêmes aires protégées. C'est l'un des meilleurs moyens de réduire les menaces pesant sur la biodiversité dans les parcs et les réserves dues aux activités humaines envahissantes et activités d'extraction illégales. Une application des lois en nette augmentation peut être le meilleur moyen d'enrayer la chasse au gibier qui devrait être interrompue dans les zones protégées. Un engagement à l'application des lois sur la faune existantes présente une opportunité pour le CEPF de susciter des fonds considérables d'autres sources, telles que l'ensemble des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux qui soutiennent le PCGAP de la Côte d'Ivoire.

L'étape suivante est tout aussi importante. Elle consistera à développer des approches pour la gestion écologique à long terme des populations de faune sauvage et des fonctions des écosystèmes dans les aires protégées existantes. Cette initiative devrait se baser sur l'expertise professionnelle existante dans les systèmes d'aires protégées de la région à un niveau efficace.

Au fur et à mesure que le PCGAP de Côte d'Ivoire devient opérationnel, il sera nécessaire de susciter de l'aide pour les opérations essentielles du Ministère de la Construction et de l'Environnement et le Bureau de la Préservation de la Nature. Pour s'assurer que les dizaines de millions de dollars de fonds à venir soient utilisés au mieux, une faible partie des fonds du CEPF

pourrait être employée à court terme par la société civile pour soutenir les efforts des agences nationales appropriées, surtout celles qui se concentrent sur les aires protégées de l'Ensemble Krahn-Bassa/Sapo/Grebo/Tai-N'Zo au sud-ouest de la Côte d'Ivoire.

On note en Côte d'Ivoire ainsi qu'au Libéria une tendance vers l'implication des ONGs (comme Côte d'Ivoire Nature et la Society for the Conservation of Nature au Libéria) dans la gestion des aires nationales protégées. Le CEPF soutient de telles collaborations qui pourraient ajouter une dimension nouvelle et un soutien plus large pour les programmes de gouvernement qui manquent actuellement de fonds et de personnel. La reprise d'efforts de gestion dans le Parc National de Sapo au Libéria après des années d'abandon durant la guerre civile du pays, serait un bon point focal pour un tel soutien.

### ***Recherche: Catalyser les Recensements Biologiques Globaux dans les Zones Prioritaires***

Comme nous l'avons noté, les informations sur la biodiversité dans les aires protégées de la Zone Prioritaire de Forêt Guinéenne ne sont pas adéquates. Les données actuelles ont été rassemblées par le CPW et les résultats reflètent les multiples carences géographiques et thématiques. Une série de recensements est nécessaire pour combler ces manques. Il existe déjà un certain nombre de projets de recensements ciblés dans les programmes d'inventaire nationaux financés par des bailleurs multilatéraux et bilatéraux. De tels fonds réduiraient l'effort nécessaire et complèteraient le soutien du CEPF pour cet effort.

L'évaluation du CPW reconnaît la capacité de recherche limitée dans la plupart des pays de la région. Les institutions et les experts impliqués ont recommandé l'intégration de la formation, de la construction de capacités, et d'équipes internationales dans tout travail de recensement entrepris. Les économies d'échelle, y compris les efforts bilingues, sont recommandées, pour stimuler la collaboration parmi les collègues des pays voisins et pour stimuler les efforts de niveau national basés sur des projets internationaux.

Avant d'entreprendre des recensements, une étude détaillée des informations précédentes venant de ces aires est nécessaire. Les cibles comprendront:

- les zones classées par le CPW comme présentant des besoins importants en matière de recherche biologique
- les zones classées par le CPW comme présentant une forte valeur biologique
- les zones pour lesquelles les informations recueillies auront un impact pratique immédiat sur les défis de gestion des priorités
- les zones dans lesquelles les évaluations biologiques sont faisables, en tenant compte de la stabilité politique.

Pendant le CPW, on a demandé aux participants de classer les aires prioritaires selon les besoins de recherches. Les zones classées comme prioritaires pour des recherches scientifiques complémentaires dans trois ou plus des groupes thématiques (mammifères, oiseaux, insectes, reptiles et amphibiens, plantes, eau douce et eau de mer) sont (voir Figures 3 et 4)

- A3 – Ensemble de Collines Loma-Tingi (Oiseaux, Insectes et Eau douce)
- A4 – Forêt de bord de Rivière de Scarvies (Mammifères, Plantes, Eau de Mer)
- B8 – Ensemble Gola/Ziama (Oiseaux, Insectes, Plantes)
- C2 – Forêt Semi-Humide des Basses Terres de l'Est du Libéria/Parc National de Sapo (Mammifères, Insectes, Plantes)

De tels inventaires fourniraient la base pour un réseau permanent de surveillance de la biodiversité qui donnerait aux chercheurs et aux preneurs de décision l'accès à des informations constamment renouvelées sous la forme d'un système d'alerte rapide. Actuellement, le manque de données fiables empêche toute mesure de la couverture forestière et de la biodiversité dans la région. Il n'y a pas de base établie à partir de laquelle on pourrait calculer les changements. Avec des données fiables, les menaces pesant sur la biodiversité seront plus facilement détectées et limitées. Les centres de recherche biologique restent de plus sous-développés dans la région. Leur rôle non seulement comme sources d'informations nouvelles mais aussi pour le maintien d'une présence de gestion dans les zones protégées mérite l'attention et le soutien financier à long terme.

### ***Evaluations institutionnelles des instruments de politique de gestion***

Le financement à long terme de la préservation est inadéquat dans toute la région. Les opportunités de financement dans la région sont limitées et les mécanismes financiers pour créer des fonds de préservation n'ont pas été suffisamment étudiés. De même, les instruments de politique de gestion pour créer des encouragements à la préservation et pour éliminer les encouragements à l'exploitation abusive ont rarement été envisagés. Les règlements variant entre les pays créent une mosaïque de règles de gestion qui ont pour résultat des approches fragmentées de la gestion des écosystèmes dans la région, en particulier dans les bassins hydrographiques internationaux.

Le CEPF va chercher à mettre sur pied une série d'instruments de politique de gestion et de réglementation pour évaluer leur potentiel à éliminer les barrières de la préservation. Ceux-ci incluent le soutien pour une application améliorée des lois et des règlements renforcés, et pour l'évaluation de mécanismes de financement potentiels et d'encouragements qui, s'ils sont appropriés, peuvent influencer sur les tendances d'utilisation des terres. La création du Ghana Heritage Conservation Trust est une innovation dans le cadre de la création de fonds de préservation investis dans les aires protégées. De même, des efforts en Côte d'Ivoire pour créer une agence quasi-nationale de gestion des parcs qui jouit de financements internationaux a mené à la modification des politiques de gestion pour soutenir la biodiversité. Le CEPF ne fournira pas de fonds pour la capitalisation de trusts. Il ne fournira pas non plus de ressources à réserver pour la préservation mais il fournira des fonds pour évaluer la faisabilité de tels mécanismes. L'engagement du secteur privé dans les couloirs clefs sera également sollicité. Le nouveau **Center for Environmental Leadership in Business** de Conservation International a déjà promis des fonds équivalents et de l'expertise pour évaluer les opportunités les plus stratégiques du secteur privé dans toute la région et fournira une assistance technique pour encourager les corporations qui semblent présenter les meilleures opportunités d'investissement.

## **2. L'Etablissement d'un Système de Surveillance pour la Biodiversité de la Zone Prioritaire**

Le développement d'une base de données de la biodiversité régionale accompagnerait des recensements biologiques, principalement pour archiver des informations biologiques concernant les parcs nationaux, les réserves forestières et les sanctuaires de la vie sauvage existant. La base de données servirait aussi de référence pour les informations sur les forêts de Guinée qui ne sont pas actuellement protégées, ce qui est essentiel pour les objectifs plus larges de la préservation de la biodiversité dans la région. Ce projet de base de données, tout comme les recensements, devra peut-être être géré initialement par des spécialistes étrangers mais il fournirait des emplois et des opportunités de formation importantes pour leurs homologues en Afrique de l'Ouest.

Pour construire un système de surveillance opérationnel afin d'évaluer les tendances dans la Forêt de Haute Guinée, il est nécessaire d'adopter une approche multiple qui tienne compte des systèmes biologiques, des facteurs socio-économiques et des capacités institutionnelles. Tout d'abord, un protocole de surveillance normalisé est nécessaire pour obtenir des mesures exactes des indicateurs utilisés pour établir les relations dans l'écosystème. En identifiant les carences dans les efforts scientifiques et en établissant des priorités géographiques pour la recherche, on aidera à focaliser l'investissement et à incorporer la meilleure méthodologie scientifique disponible. Dans l'idéal, un réseau d'institutions avec un personnel originaire des six pays d'Afrique de l'Ouest sera mis sur pied pour fournir la capacité nécessaire pour évaluer et surveiller le statut des espèces critiques et des habitats.

Cette stratégie sera adaptée aux contextes nationaux spécifiques, y compris à la capacité institutionnelle, à la signification écologique et biologique et aux menaces socioéconomiques. Il est nécessaire d'établir une base de connaissances au niveau du pays afin d'appliquer le protocole. Les fonds du CEPF serviront non seulement à financer les recensements et le développement d'une base de données de la biodiversité régionale mais seront aussi utilisés pour renforcer les bibliothèques de référence et les systèmes de gestion des informations d'ONGs clefs nationales et pour promouvoir des études écologiques indépendantes à long terme pour la biodiversité de chaque pays dans une base de données afin de récolter les informations d'anciens recensements sur le terrain. Ce processus permettra d'améliorer la compréhension de la biogéographie de la région. En accordant une priorité à certaines zones dans la région sur la base de leurs caractéristiques biologiques, on obtiendra une carte approximative des plus grandes concentrations de biodiversité et on identifiera les aires qui ont besoin de recensements sur le terrain. Ces priorités formeront une base d'informations à partir de laquelle on pourra déduire les changements et les menaces spécifiques.

La dernière étape de ce processus sera la collecte et l'analyse de données spécifiques qui seront incluses dans la stratégie de surveillance. Les données sur le terrain doivent être bien documentées, validées et distribuées dans un ensemble logique pour tous les intervenants. De plus, les données doivent être intégrées dans un système de surveillance qui permet l'évaluation des indicateurs de façon temporaire et comparative. Les données récoltées par satellite seront un élément clef du système fournissant des informations récentes sur l'étendue, la condition et l'intégrité de l'écosystème forestier. Deux organisations régionales sont en train de développer des systèmes d'informations environnementales : la Banque Africaine de Développement, basée à Abidjan a développé un système de connaissances et d'informations centralisées pour les 40+ pays membres et ECOWAS a pris des mesures initiales pour développer un Système de Gestion des Informations Environnementales. Ces initiatives aideront à disséminer et archiver les données recueillies pour le protocole de surveillance, accroissant l'accès du gouvernement à de meilleures informations sur la biodiversité.

### **3. Le Développement des Couloirs de Préservation**

#### **Initiatives Intersectorielles pour la Préservation de la Biodiversité**

Les facteurs de succès sont probablement situés autant dans les secteurs et les agences hors des parcs et départements de la vie sauvage que dans ceux-ci. Ainsi, les initiatives du CEPF qui intègrent les questions de biodiversité au sein d'autres secteurs publics ou privés, tels que

l'extraction forestière, l'agriculture, l'extraction minière, le tourisme, la gouvernance et le développement élargiront l'impact de la préservation au-delà de son aire traditionnelle et limitée en accroissant les responsabilités et les engagements en faveur de la gestion de la biodiversité. Une telle intégration sera soutenue par les partenariats qui répondent à des domaines d'intérêt et des responsabilités se recoupant. La récente intégration des efforts par les secteurs de l'extraction forestière et de la faune sauvage au Ghana sont un exemple de la façon dont les recensements de la biodiversité des réserves forestières contribuent aux plans de gestion.

Le soutien du CEPF pour l'évaluation des réserves forestières dans d'autres pays de la région permettrait de matérialiser ces liens entre institutions. De même, le secteur du cacao dans la région, surtout au Ghana, se rend compte des liens entre agriculture et biodiversité et des efforts sont nécessaires pour identifier les solutions qui bénéficient à tous les partenaires et les encouragements qui intègrent les considérations de préservation dans l'agriculture.

Les 41 aires de priorité identifiées durant le CPW (Fig.2) incluent des forêts fragmentées et des écosystèmes côtiers. Des zones naturelles dans ces sites prioritaires émergent comme des points focaux clés pour des projets du CEPW basés sur le terrain et pourraient en final fonctionner comme zones centrales dans de plus grands couloirs pour la protection des fonctions de la biodiversité et des écosystèmes. La plus grande portion (43%) de la forêt intacte restant dans les six pays de la région est, croit-on, au Liberia. La portion en Côte d'Ivoire représente 28% du total, 16% au Ghana, 8% en Guinée, 5% en Sierra Leone et 0% au Togo (bien que des forêts fragmentées demeurent).

### ***La Collaboration Trans-Frontières***

Un quart des 41 aires prioritaires du CPW sont situées en zone frontalière. Pour surmonter la fragmentation politique et administrative en développant des efforts de collaboration qui se concentrent sur les ressources biologiques et environnementales partagées par toute la région de Haute Guinée, on pourra empêcher ces zones critiques de "tomber dans les failles" dans cette région. On cherchera à susciter un soutien international pour ces zones clés surtout des entités qui ont un rôle de surveillance dans la région et qui rejoignent des pays lors de forums qui tiennent compte des questions régionales telles que la Banque Africaine de Développement et ECOWAS.

Les trois principaux ensembles forestiers dans la région peuvent être perçus comme des agrégats de zones prioritaires et illustrent bien les initiatives intégrantes de préservation. Ils incluent l'ensemble du Gola/Lofa/Mano en Sierra Leone et au Liberia, l'ensemble Krahn-Bassa/Sapo/Grebo/Taï au Liberia et en Côte d'Ivoire et les forêts classées et réserves forestières fragmentées de l'est de la Côte d'Ivoire et de l'ouest du Ghana respectivement. Sur une échelle approximative, ces trois ensembles s'étendent le long d'une ligne continue de menaces orientée Ouest-est et dominée par les conflits, l'extraction forestière et l'expansion agricole. Chaque ensemble reflète les défis auxquels on devrait faire face dans chacune des zones prioritaires qu'ils incluent.

#### **Ensemble 1: Sierra Leone-Liberia**

L'Ensemble Gola/Lofa/Mano présente un mélange de forêts de basses terres à la frontière de la Sierra Leone et du Libéria (A2). Cette aire prioritaire représente la partie la plus à l'ouest de plusieurs communautés de plantes et d'animaux dans l'écosystème forestier de Haute Guinée. Bien que peu étudié et en grande partie inaccessible aux chercheurs et personnes engagées dans la préservation ces dernières années, la zone contient encore de grandes sections de forêt

continue pour l'établissement potentiel de zones centrales protégées. Celles-ci incluent les Réserves Forestières de Gola en Sierra Leone et les Forêts Nationales du Lofa-Mano au Libéria, chacune d'entre elles pourrait être classée Parc National ou Réserve Nationale Stricte. La nature contiguë de ces forêts trans-frontières représente aussi des opportunités pour les initiatives de préservation trans-frontières entre ces deux pays.

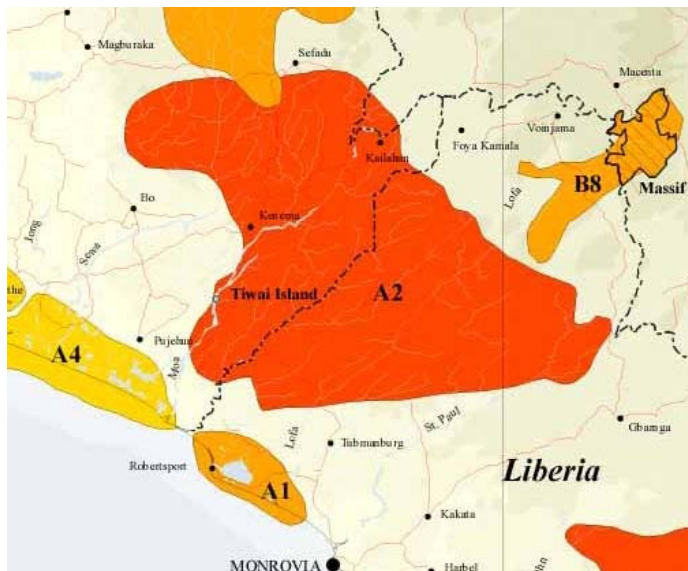


Fig. 3. L'Ensemble Gola/Lofa/Mano en Sierra Leone et au Libéria.

Les portions situées en Sierra Leone et au Libéria de cet ensemble ont toutes deux connu un haut niveau de conflit civil ces dix dernières années. La frontière très poreuse entre la Sierra Leone, le Liberia et la Guinée au Nord a permis à divers groupes appartenant à des factions adverses de se déplacer librement entre les pays. Depuis la fin de la guerre civile au Libéria, il y a des indications d'installation, d'agriculture itinérante, de chasse et de perturbation humaine accrues ainsi que la reprise d'activités d'extraction forestière à grande échelle. De plus, on assiste à une flambée de violence dans la portion libérienne de cet ensemble qui continue à provoquer des déplacements de personnes dans certaines zones et à augmenter la pression des réfugiés dans d'autres. L'agitation civile persistante dans la section de Sierra Leone de cet ensemble continue à causer des tensions entre le gouvernement, les rebelles, et les efforts d'intervention internationale fournissant l'assistance humanitaire et de maintien de la paix.

Choisissant dans une gamme de besoins prioritaires pour l'ensemble Gola/Lofa/Mano, les participants au CPW ont mis l'emphase premièrement sur la réalisation d'une évaluation biologique rapide et deuxièmement sur la mise à jour des connaissances scientifiques, en particulier la capacité pour la collecte de données par satellite dans la région. De plus, les experts régionaux ont noté que "la collaboration avec les gouvernements respectifs de Guinée, de Sierra Leone et du Libéria est importante, dans le but d'incorporer des stratégies de gestion dans les plans nationaux d'action de préservation.

#### **Ensemble 2: Liberia-Côte d'Ivoire**

L'ensemble Krahn-Bassa/Sapo/Grebo/Tai contient la plus grande portion de forêt continue de toute la région de l'écosystème de Haute Guinée et représente la plus grande opportunité pour établir et maintenir des zones protégées contenant de grandes étendues de forêt intacte. La plupart des forêts de l'Est du Liberia (C1-C4) se sont révélés être des sites régionaux de très forte

priorité et incluent des zones centrales potentielles comme le Parc National de Sapo, la Forêt Nationale de Krahn-Bassa et la Forêt Nationale de Grebo. Le Parc National de Taï (C6) en Côte d'Ivoire est la plus grande forêt existante protégée par un parc national dans la région et offre une opportunité de bon potentiel pour la préservation trans-frontière le long de la frontière du Libéria.

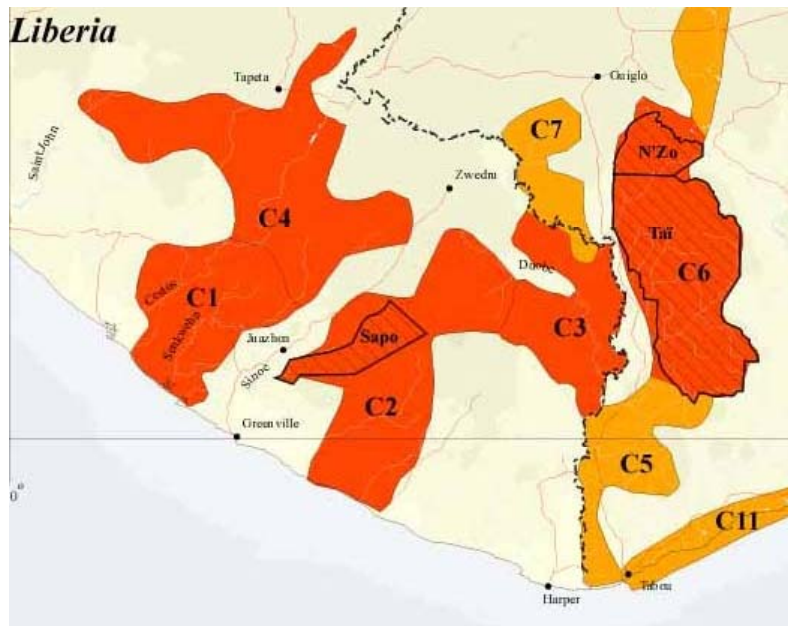


Fig. 4. L'Ensemble Krahn-Bassa/Sapo/Grebo/Taï du Libéria et de Côte d'Ivoire

Dans la partie située au Libéria de cet ensemble (C1, C4, C2 et C3), on note une série de nouvelles perturbations dans des zones forestières que l'on croit relativement intactes. Après la guerre civile, les scientifiques travaillant dans la région en 1997 ont observé peu de perturbations dans les zones forestières pas exploitées pour le bois. En fait, les observations indiquent que dans plusieurs zones, la faune sauvage s'était développée durant la guerre. Toutefois, depuis 1998, les installations humaines, l'agriculture et la chasse ont progressé régulièrement dans la forêt. De telles activités ont généralement suivi une piste ouverte par un exploitant forestier de Malaisie qui a construit un important accès routier pénétrant les agrégats de forêt restant. L'opération extrait actuellement entre 50 et 80 000 mètres cubes de bois par mois, ce qui pourrait détruire les blocs forestiers restant en moins de cinq ans. Le manque d'application des législations forestières existantes reflète la capacité limitée du Liberian Forest Development Authority et une gouvernance environnementale inadéquate en général. Les experts participant au CPW ont identifié les menaces primaires pesant sur l'écosystème forestier : l'extraction forestière, la construction de routes et l'habitat humain accru ce qui mène à une plus forte densité d'agriculture et de chasse. Les interventions recommandées incluent la mise à jour des connaissances scientifiques, la conduite de recensements biologiques, la construction de capacité au sein de l'autorité chargée du développement forestier et la réévaluation du réseau d'aires protégées. Les intervenants principaux dans cette région incluent l'Oriental Timber Company, la Liberian Forest Development Authority, la Society for Conservation of Nature au Libéria et diverses communautés locales venant de plusieurs groupes ethniques.



Il existe au contraire dans la section ivoirienne de cet ensemble (C7, C6, C5) une série très diverse de menaces affectant la biodiversité. Les plantations industrielles de cacao, d'hévéa et de palmiers ont accru la pression sur le paysage environnant en attirant des travailleurs qui suppléent à leurs salaires en cultivant les forêts adjacentes. De plus, la pression humaine intensifiée par l'arrivée de milliers de réfugiés du Libéria durant les années 1990 a continué le long de la région frontalière. La population croissante a accru la demande de viande de gibier et de production agricole de petites fermes. L'extraction d'or à petite échelle a aussi lieu dans cette zone, ce qui menace d'augmenter l'érosion et l'envasement des systèmes aquatiques.

Les experts du CPW ont recommandé plusieurs interventions spécifiques pour la section ivoirienne de cet ensemble :

1. dresser un inventaire des zones inconnues au Nord-Ouest du Parc National Taï des deux côtés de la Rivière Cavally
2. mesurer l'impact des activités de préservation sur la vie sauvage en utilisant le Parc National Taï comme point de référence
3. développer une approche transnationale de la préservation pour harmoniser la gestion de la vie sauvage
4. développer le tourisme régional comme source alternative de revenu
5. enquêter sur le potentiel pour accroître le statut de protection des aires protégées de la région.

### **Ensemble 3: Côte d'Ivoire–Ghana**

Cet ensemble inclut un grand nombre de réserves forestières en Côte d'Ivoire et au Ghana. Les 10 sites prioritaires de cet ensemble sont en grande partie contigus, ce qui fournit une opportunité pour des approches de la préservation du paysage qui pourraient incorporer les fragments forestiers restant comme zones 'centrales'. Le paysage existant contient des forêts persistantes humides, des forêts persistantes semi-humides et des zones de végétation semi-caduque semi-humide. Plusieurs parcs nationaux — Bia, Ankasa et Kakum — contiennent des populations de vie sauvage d'espèces typiques de l'est de la Haute Guinée (e.g.: la zone à l'est de la rivière Bandama en Côte d'Ivoire). C'est malheureusement la première région à avoir enregistré l'extinction d'un grand mammifère avec le rapport récent concernant la disparition supposée du colobe rouge de Miss Waldron. Jusqu'au milieu des années soixante-dix, cette sous-espèce de colobe rouge était connue dans quelques lieux de cette région.

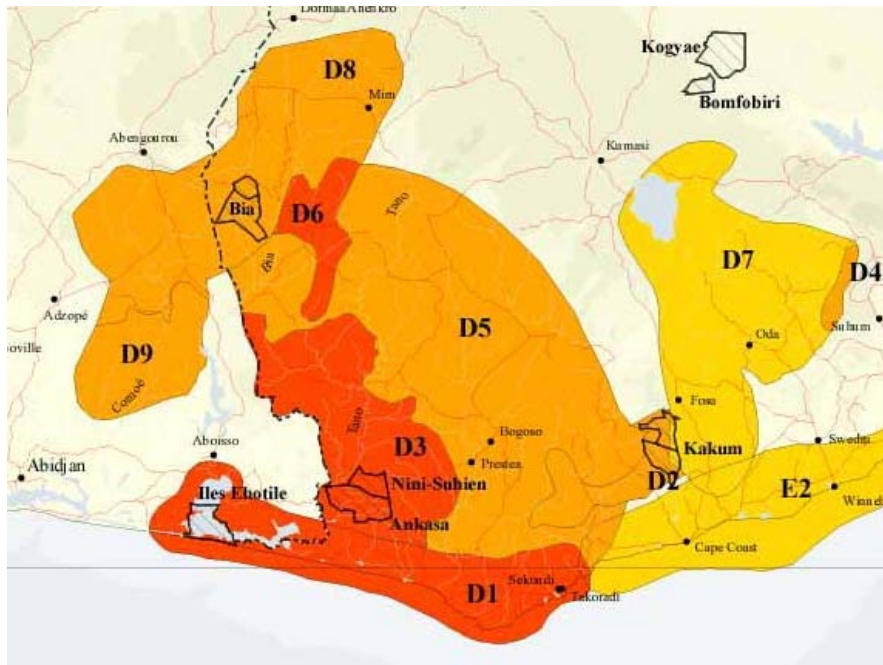


Fig. 5. Forêts fragmentées de Côte d'Ivoire et du Ghana

Les menaces documentées par les scientifiques de l'Atelier sur la Sélection des Priorités incluent de vastes zones de cultures de rente qui ont provoqué la fragmentation forestière, une extraction illégale bien organisée de produits forestiers hors bois, l'extraction forestière, et l'extraction minière de surface à l'échelle commerciale. Les réponses recommandées incluent la formation en application des lois, l'éducation en matière de préservation, le SIG et la gestion de l'utilisation des terres. Les experts ont recommandé que les stratégies de préservation à long terme pour la région incluent la surveillance écologique, la participation de la communauté, l'éducation en matière de préservation, la gestion de l'utilisation des terres, les évaluations rapides et les inventaires biologiques.

### ***Coordination et Stratégies pour la Préservation de Couloirs***

La fragmentation des paysages empêche ou altère le flux de matériaux génétiques, d'eau et de vent. Elle isole aussi de petites populations et place les ressources biologiques dans les fragments fortement menacés. De plus, la fragmentation peut mener à des interventions au coup par coup pour la préservation alors que les approches plus vastes du paysage seraient peut-être plus efficaces. La faisabilité, la fonction et l'établissement de couloirs n'ont pas été analysés de façon appropriée dans la région comme moyen de contrer la fragmentation. Toutefois, les aires prioritaires du CPW, surtout dans les ensembles, offrent des opportunités de gestion des paysages et de planification régionale.

Les stratégies de couloir dans ces zones, coordonnant l'intégration de secteurs multiples et d'aires protégées servant d'ancres seront promues par le CEPF comme faisant partie du suivi et de la mise en place du CPW. La gamme d'activité pour le développement de couloirs inclut les recensements biologiques, la photo aérienne et l'image par satellite analysée dans les rapports du SIG, la planification multi-agences, le développement d'entreprises et la sensibilisation et participation accrue de la communauté. Que les couloirs soient des éléments physiques du paysage ou des modèles conceptuels qui élargissent des approches de gestion pour inclure des efforts trans frontières ou des bassins hydrographiques internationaux, ils peuvent servir comme unités de valeur pour la protection des ressources biologiques et naturelles sur le terrain. Des

initiatives multisectorielles joueront aussi un rôle pour susciter des investissements de bailleurs de fonds multiples pour les couloirs. La coordination des couloirs sera aussi liée clairement au Système de Surveillance de la Biodiversité de la Zone Prioritaire.

#### **4. Sensibilisation du Public**

Des initiatives développées au niveau local sont essentielles au succès des programmes de préservation nationaux et régionaux de grande échelle. Ceux-ci sont le plus souvent créés en tant que collaborations entre les communautés et les ONGs. Les bourses du CEPF seront dirigées vers de telles collaborations pour financer les programmes d'éducation environnementale, le remplacement de techniques d'agriculture sur brûlis par des cultures de rente, la formation de guides d'écotourisme et d'autres formes d'emploi que les programmes de préservation de la biodiversité peuvent générer. Dans ce processus, le CEPF sera aussi sensible aux besoins institutionnels des ONGs impliquées, et sera prêt à aider à soutenir la participation continue aux efforts régionaux.

Les campagnes de sensibilisation seront aussi financées au niveau national au sein des pays dont les forêts constituent la Zone Prioritaire de Guinée. Un impact élargi résultera des projets qui réussissent à accroître la sensibilité à la biodiversité parmi les partenaires potentiels, les preneurs de décision et le grand public. Les campagnes pour éduquer les consommateurs sur l'impact du commerce du gibier et pour informer la branche judiciaire des lois et règlements concernant la vie sauvage contribueront aux efforts pour réduire l'impact de la chasse non réglementée. Le Center for Applied Biodiversity Sciences (CABS) de Conservation International a financé un atelier sur l'évaluation régionale de la viande de gibier et contribuera à une campagne nationale au Ghana sur le sujet. Le commerce de viande de gibier est un problème qui requiert une large stratégie à multiples facettes. Etant donné l'importance de ce défi, les ressources du CEPF se focaliseront sur le financement d'initiatives complémentaires menées par le CABS et d'autres pour réduire le commerce de viande de gibier plutôt que sur une mobilisation indépendante pour combattre cette menace.

On note au Ghana et en Guinée une tendance accrue parmi les communautés locales à l'implication dans la planification de la préservation. Le financement par le CEPF pour des activités sur le terrain serait le plus approprié dans les communautés proches d'aires protégées existantes sur la base du modèle employé par Conservation International dans le Parc National de Kakum au Ghana. Kakum a été le site de programmes innovateurs en ce qui concerne le partage des revenus, la sensibilisation de la communauté, le développement des entreprises, les activités agroforestières, et l'éducation environnementale qui peuvent être dupliqués dans toute la région.

Il y a un besoin urgent d'éducation en matière de préservation dans les communautés qui vivent autour des réserves forestières le long de la frontière du Ghana et de la Côte d'Ivoire, une région actuellement ravagée par la surexploitation des ressources forestières. Les programmes d'éducation seraient liés à des recensements biologiques ayant pour objectif d'augmenter les niveaux de protection dans les réserves d'extraction.

#### **5. Le Fonds d'Action pour la Biodiversité**

Afin de répondre aux circonstances imprévues qui affectent la préservation de la biodiversité et de faciliter la coordination entre les institutions et la construction de capacités à petite échelle, on

recommande que le CEPF fournisse des ressources pour établir un Fonds d'Action de la Biodiversité. Les petites bourses octroyées par ce Fonds varieront d'importance mais aucune ne dépassera US\$10 000.

## **DURABILITE**

La Stratégie d'Investissements du CEPF sera financée sur une période de trois ans et représente le début d'un large processus pour permettre la préservation durable de la biodiversité dans cette région. Il est donc important de souligner la durabilité de la stratégie du CEPF au-delà de la période initiale de financement de trois ans. Il existe trois éléments clefs pour la durabilité de ces objectifs; le premier, déjà signalé, est un énorme niveau actuel d'investissements dans la région par plusieurs organisations bilatérales et multilatérales, agences gouvernementales et ONGs internationales et locales. Afin de partir de ces bases, le CEPF prévoit d'encourager la durabilité en construisant les capacités locales, le second élément clef de la durabilité. La majorité de l'application des efforts de préservation de la biodiversité est actuellement assurée par des organisations extérieures et la focalisation du CEPF est de construire les capacités locales pour qu'elles assument la majeure partie de ce rôle et pour que les groupes de la société civile commencent à mener les efforts de préservation. La capacité seule n'est toutefois peut-être pas suffisante. Les ressources financières pour la préservation de la biodiversité resteront une question critique pour la durabilité. Dans ce but, en cultivant les alliances et les partenariats, le CEPF espère susciter de nouveaux fonds pour la préservation de la biodiversité. C'est le troisième élément de la durabilité. On s'attend à ce que les résultats de qualité des projets du CEPF génèrent un intérêt accru parmi les bailleurs de fonds qui mènera à des investissements accrus. La combinaison de capacité locale et de financement général accru, liée aux niveaux actuels d'investissements dans la région devraient mener à des impacts plus importants pour la préservation de la biodiversité qui peuvent être maintenus à long terme.

Bien que l'hypothèse générale de durabilité soit logique et solide, il y aura beaucoup de leçons à tirer de chaque projet de bourse du CEPF. C'est pourquoi toutes les propositions de projets incluront une section dans laquelle les facteurs de risque externes et les questions de durabilité à long terme seront abordées. Les projets devront souligner les facteurs clefs externes qui pourraient réduire les bénéfices de leurs activités et discuter des plans pour les enrayer. Les candidats devront aussi expliquer comment ils envisagent la poursuite des objectifs de leurs projets spécifiques après la période de financement initiale du CEPF. Toutes ces informations seront fournies sur le site Internet du CEPF ce qui permettra à d'autres équipes de projets de tirer des leçons des stratégies réussies de réduction des risques et des mesures de durabilité mises en place par d'autres projets. Pour continuer ce processus après la phase initiale prévue pour le projet, les candidats sélectionnés repasseront en revue ces questions dans leur rapport de performance tous les 4 mois. Le but est non seulement de souligner les risques et la durabilité dès le départ, mais aussi de suivre ces questions critiques durant toute la durée du projet.

## **CONCLUSION**

La stratégie d'investissement du CEPF pour l'Afrique de l'ouest est basée sur des zones prioritaires et des actions identifiées pendant l'Atelier sur la Sélection des Priorités qui s'est tenu à Elmira au Ghana en 1999. Les recommandations faites sur la base du consensus des 140 participants ont créé la première ébauche des investissements de préservation dans la région qui réponde aux menaces les plus pressantes pesant sur les forêts et les zones côtières des six pays de la zone. Sur la base de l'expertise des spécialistes de la préservation, des biologistes, des économistes, des sociologues et des planificateurs, le CPW a examiné les critères biologiques au sein d'un contexte socioéconomique. En soulignant la diversité biologique et l'endémisme des

espèces sur un fond de menaces portant sur leur existence continue, les résultats du CPW dégagent les sites les plus importants pour la préservation et les questions auxquelles il faut répondre pour les préserver: le manque de capacité institutionnelle et humaine, les pratiques destructrices d'utilisation des terres, la sensibilisation limitée aux questions de préservation, les processus environnementaux insuffisamment développés et une gouvernance faible.

En allant au-delà des recommandations exclusivement biologiques, les résultats du CPW illustrent l'approche large qui doit être adoptée parmi les institutions et les secteurs pour que les environnements naturels soient préservés en Afrique de l'ouest. Pour que les environnements fonctionnent correctement, qu'ils permettent la vie d'un grand ensemble d'espèces et fournissent une grande diversité de biens et de services, de multiples rôles et initiatives doivent converger selon de nouveaux modes. Cette convergence a déjà commencé avec des objectifs similaires et des évaluations des besoins apparaissent indépendamment au sein des stratégies d'une large gamme de bailleurs de fonds, d'ONGs et de gouvernements. L'objectif principal du CEPF est de relier ces diverses convergences de mission à des actions spécifiques dans la région grâce au travail en collaboration dans le cadre d'alliances.

Le CEPF est conçu pour fournir une réponse rapide aux besoins de préservation, pour compléter les initiatives déjà en cours et pour stimuler une participation plus importante à la préservation en Afrique de l'ouest. Les actions immédiates pour "limiter les dégâts" dans la crise de la biodiversité, stabiliser la protection et commencer la construction d'alliances pour sauver la zone prioritaire établiront une tendance positive vers une vision à long terme de la santé et de stabilité de l'écosystème dans une région qui a besoin de solutions.

## APPENDICE 1

Résumé de la description générale, des priorités biologiques, des zones protégées existantes, des menaces socio-économiques, et des priorités de recherche et de préservation pour les sites à priorité régionale de la Guinée au Togo

<b>Sous-Région</b>	<b>Priorité Régionale Ident. du site</b>	<b>Description Générale du Paysage et la Localisation</b>	<b>Priorités Biologiques</b>	<b>Zones Protégées et Gérées Existantes</b> ( <i>Parcs Nationaux, Réserves Forestières, Forêts Classées et Forêts Nationales</i> )	<b>Menaces Socio-Economiques</b> ( <i>Utilisation des Terres, Conflit Civil, Industries d'Extraction, et Zones Protégées</i> )	<b>Priorités de Recherche et de Préservation</b>
--------------------	--	---	------------------------------	--	--	--

Région Nord Ouest (Sierra Leone, Libéria, et Guinée)	A11 et A12	A12 est la zone côtière de mangroves au nord de la Guinée, qui s'étend de la frontière de la Guinée-Bissau au sud de Tournifili. A11 part de cette zone côtière et s'étend à l'intérieur vers Sangaredi et Boké, incluant d'importants bassins de réception (Rivière Kogon). La zone est connue pour ses mines de bauxite	Plantes (végétation de mangroves), Oiseaux, Eau Douce (poissons) et Eau de Mer (écosystème de mangrove côtière)		<p><i>Utilisation des Terres:</i> Extraction de bois de feu, pêche, chasse et rizières</p> <p><i>Conflit Civil:</i> Sur-chasse, déboisement, perturbation des cours d'eau, quête de revenus alternatifs par des populations déplacées et des réfugiés, extraction de sable, petites mines de diamants et d'or, surexploitation commerciale des ressources marines, érosion côtière, pollution des eaux, et dégradation des terres.</p>	On manque pour les deux sites d'informations scientifiques récentes à obtenir par des évaluations rapides et des études écologiques; la restauration de l'habitat, l'établissement d'une nouvelle zone protégée, la protection améliorée de la zone existante et la formation sont nécessaires.
	A7, A8, A9 et A10	Les quatre zones sont dans l'aire montagneuse du Fouta Djallon en Guinée. Paysage de collines ondulantes couvertes de savanes et de forêts naturellement fragmentées dans les vallées. La chaîne de montagnes est un important château	Insectes (papillons) et Eau Douce (poissons)	Forêt de Sala Forêt de Nialama Forêt de Bakoun Forêt de Dokoro Forêt de Bouia Forêt de Bani Forêt de Dar es Salam	<p><i>Utilisation des Terres:</i> chasse, feux de brousse, cultures et installations humaines dans les forêts classées, surexploitation des pâtures, systèmes/méthodes agricoles peu efficaces et érosion des sols.</p> <p><i>Conflit Civil:</i> Pêche non réglementée, déboisement,</p>	On manque pour tous les sites d'informations scientifiques récentes à obtenir par des évaluations rapides et des études écologiques; la restauration de l'habitat, l'établissement d'une nouvelle zone protégée, la protection

		d'eau pour plusieurs grandes rivières d'Afrique de l'Ouest. C'est aussi une région agricole importante en Guinée			surexploitation, perturbation des cours d'eau et dégradation de l'habitat par des réfugiés	améliorée de la zone existante et la formation sont nécessaires.
	A5 et A6	Cette zone inclut les mangroves côtières au nord (jusqu'à Boffa) et au sud (jusqu'à la frontière de Sierra Leone) de Conakry, capitale de la Guinée. Elle est importante pour l'agriculture et l'industrie de la pêche	Plantes (mangroves), Oiseaux, Eau douce (poissons) et Eau de Mer (écosystème de mangrove côtière)		<i>Utilisation des Terres:</i> Extraction de bois de feu, pêche, chasse et rizières <i>Conflit Civil:</i> Déboisement, dégradation et destruction de la forêt et par des réfugiés <i>Industries d'Extraction:</i> Mines	On manque pour tous les sites d'informations scientifiques récentes à obtenir par des évaluations rapides et des études écologiques; la restauration de l'habitat, l'établissement d'une nouvelle zone protégée, la protection améliorée de la zone existante et la formation sont nécessaires.
	A4	Cette zone comprend toutes les mangroves côtières de la Sierra Leone et s'étend au nord jusqu'à la frontière de Guinée et au sud jusqu'à la frontière du Libéria. Elle inclut plusieurs	Plantes (végétation de mangrove), Oiseaux, Mammifères, Espèces herpétologiques, Insectes (papillons), Eau	Réserve Forestière de la Zone Ouest	<i>Utilisation des Terres:</i> Extraction de bois, bois de feu, charbon, chasse et pose de piège, coupe de bâtons. <i>Conflit Civil:</i> Dégradation et destruction de la forêt, coupe d'arbres non	On manque d'informations scientifiques récentes à obtenir par des évaluations rapides et des études écologiques; la restauration de l'habitat,



		estuaires importants, toute l'île de Bonthe, et des forêts sur la péninsule de Freetown	Douce (poissons) et Eau de Mer (écosystème de mangrove côtière)		réglementée par les réfugiés et personnes déplacées <i>Aire Protégée:</i> Braconnage, manque de capacité de contrôler ou limiter l'accès	l'établissement d'une nouvelle zone protégée, la protection améliorée de la zone existante et la formation sont nécessaires.
	A3	Inclut les Montagnes de Loma et Tingi et les basses terres adjacentes (y compris le lac Sonfon) en Sierra Leone. La végétation est principalement composée de forêts semi-caduques	Plantes (forêts semi-caduques), Oiseaux, Mammifères, Espèces Herpétologiques, Insectes (papillons) et Eau Douce (poissons)	Réserve Forestière du Mont Loma Réserve Forestière des collines Tingi Réserve Forestière de Tonkoli Réserve Forestière de Tama	<i>Utilisation des Terres:</i> Surexploitation des pâtures, feux de brousse, extraction minière de diamants et d'or, extraction forestière et construction de routes, agriculture et installation humaine. <i>Aire Protégée:</i> Agriculture et habitat envahissants dans les réserves forestières, braconnage, manque de sensibilisation et d'implication de la communauté dans la gestion	On manque pour tous les sites d'informations scientifiques récentes à obtenir par des évaluations rapides et des études écologiques; restauration de l'habitat, établissement d'une nouvelle zone protégée, protection améliorée de la zone existante et formation sont nécessaires.
	A2	Principalement une végétation de forêts persistantes semi-humides. S'étend des Collines Kambui en Sierra Leone jusqu'aux Forêts	Plantes (forêts persistantes), Oiseaux, Mammifères, Espèces Herpétologiques, Insectes et Eau	Sanctuaire de Gibier de l'île Tiwai Forêt Nationale de Gola Réserve Forestière de	<i>Utilisation des Terres:</i> Chasse, extraction forestière; culture itinérante et expansion agricole. <i>Conflit Civil:</i> Déboisement résultant	On manque pour tous les sites d'informations scientifiques récentes à obtenir par des évaluations rapides et des études

		Nationales de Lofa-Mano au Libéria. Inclut d'importants bassins de réception pour les rivières Sewa, Moa, Mano et Lofa. Important pour l'agriculture et la petite extraction minière	Douce (poissons)	Gola Ouest Réserve Forestière de Gola Nord Réserve Forestière des Collines Kangari	d'activités agricoles accrues (cultures itinérantes) par des réfugiés et des personnes déplacées sur le sol national <i>Aire Protégée:</i> Extraction forestière, braconnage et extraction de diamants	écologiques; la restauration de l'habitat, l'établissement d'une nouvelle zone protégée, la protection améliorée de la zone existante et la formation sont nécessaires.
	A1	La zone est centrée sur le lac Piso à l'ouest du Libéria et s'étend le long de la côte jusqu'aux estuaires de la Lofa	Plantes (végétation de forêts et de mangroves côtières), Oiseaux et Eau de Mer (écosystème de mangrove côtière)	Réserve Naturelle du Mont Cap	<i>Utilisation des Terres:</i> Braconnage, extraction forestière et culture itinérante (expansion agricole). <i>Conflit Civil:</i> Déboisement et dégradation et l'habitat par des réfugiés et des personnes déplacées sur le sol national <i>Aire Protégée:</i> Agriculture (subsistance)	On manque pour tous les sites d'informations scientifiques récentes à obtenir par des évaluations rapides et des études écologiques; la restauration de l'habitat, l'établissement d'une nouvelle zone protégée, la protection améliorée de la zone existante et la formation sont nécessaires.
Chaîne du Mont Nimba (Libéria/	B3, B4 et B5	Zone de montagne qui s'étend à travers la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Libéria.	Plantes (forêts de montagne), Oiseaux, Mammifères,	Réserve Naturelle du Mont Nimba Réserve Forestière de Scio	<i>Utilisation des Terres:</i> Agriculture et chasse; exploitation des ressources forestières,	On manque pour tous les sites d'informations scientifiques récentes

Guinée/ Côte d'Ivoire)		Réserve de biosphère et patrimoine mondial. Forêt équatoriale humide, drainée par plusieurs cours d'eau, très riche en flore et faune endémiques (oiseaux, mammifères, reptiles, insectes)	Espèces Herpétologiques Insectes et Eau Douce (poissons)	Parc National du Mont Peko Parc National du Mont Sangbe	extraction minière, installation humaine extraction forestière et construction de routes <i>Conflit Civil :</i> Déboisement, extraction de sable, surexploitation commerciale des ressources marines, érosion côtière, pollution des eaux, déboisement et dégradation des terres par les réfugiés. <i>Aire Protégée:</i> Braconnage, Habitat envahissant des réfugiés, construction de routes, manque de surveillance efficace, agriculture, manque de participation de la communauté dans la gestion	à obtenir par des évaluations rapides et des études écologiques; la restauration de l'habitat, l'établissement d'une nouvelle zone protégée, la protection améliorée de la zone existante et la formation sont nécessaires.
	B7, B8 et B9	B7 et B9 sont des extensions montagneuses situées en Guinée et couvertes principalement de végétation de forêt semi-humide. B8 s'étend de la chaîne des Wologisi au	Plantes (forêts de montagnes), Oiseaux, Mammifères, Espèces Herpétologiques, Insectes, et Eau Douce (poissons)	Réserve Naturelle des Monts Wologisi Forêt Nationale du Nord Loma Massif de Zياما	<i>Utilisation des Terres:</i> Agriculture, chasse, extraction forestière; culture itinérante (expansion agricole) <i>Conflit Civil:</i> Déboisement et extraction minière, surexploitation	On manque pour tous les sites d'informations scientifiques récentes à obtenir par des évaluations rapides et des études écologiques; la restauration de

		Libéria au Massif de Ziama en Guinée. Ces chaînes de montagne sont les châteaux d'eau de plusieurs rivières importantes de la région dont la Lofa et la St Paul			commerciale des ressources marines, érosion côtière, pollution des eaux, déboisement et dégradation des terres dus aux réfugiés et personnes déplacées sur le sol national <i>Aire Protégée:</i> Braconnage, habitat envahissant des réfugiés, construction de routes, agriculture, manque de surveillance efficace et de participation de la communauté dans la gestion	l'habitat, l'établissement d'une nouvelle zone protégée, la protection améliorée de la zone existante et la formation sont nécessaires.
Région Sud Ouest (Libéria et Côte d'Ivoire)	C1, C2, C3, C4, C5, C6 et C7	Inclut la plupart des zones de forêts persistantes de basses terres du sud-est du Libéria et de l'autre rive de la rivière Cavally vers l'ouest de la Côte d'Ivoire. C1 est principalement une zone sauvage entre les rivières Cestos et Sehnkwen au Libéria et contient l'un des types de forêts les plus uniques de Haute	Plantes (végétation de forêt persistante de basses terres), Oiseaux, Mammifères, Espèces Herpétologiques, Insectes, et Eau Douce (poissons)	Forêt Nationale de Krahn-Bassa Forêt Nationale de Gbi et Gbo Parc National de Sapo Forêt Nationale de Grebo Forêt Classée de Haute Dodo Réserve Animale de N'Zo Parc National de Taï Forêt Classée de	<i>Utilisation des Terres:</i> plantations d'hévéas et d'huile de palme, agriculture en forêt et chasse au gibier, construction de routes, installations humaines. <i>Conflit Civil:</i> Migration forcée, mouvement et installation de réfugiés et personnes déplacées sur le sol national <i>Industries d'extraction:</i> Extraction forestière et petite extraction	On manque pour tous les sites d'informations scientifiques récentes à obtenir par des évaluations rapides et des études écologiques; la restauration de l'habitat, l'établissement d'une nouvelle zone protégée, la protection améliorée de la zone existante et la

		Guinée. Cette région reçoit les plus fortes précipitations de Haute Guinée avec 4000 mm. C7 est couverte de forêt ombrophile persistante de basses terres avec quelques grands amas rocheux.		Cavally-Gouin	minière <i>Aire Protégée:</i> Agriculture envahissante, potentiel pour l'expansion des plantations de café et de cacao en Côte d'Ivoire, extraction minière et braconnage	formation sont nécessaires.
	C8 et C9	C8 se trouve dans le haut bassin de la rivière Cassadra et inclut une zone de transition de forêts persistantes vers un type plus sec de forêts semi-caducifoliées à altitude moyenne. Le paysage comprend également des amas rocheux, des forêts de bord de rivière et des savanes. C9 est aussi principalement une zone de transition et inclut des forêts semi-caducifoliées avec une végétation de savane dominée par des palmes <i>Borassus</i>	Plantes (végétation de forêt semi-caducifoliée), Oiseaux, Mammifères, Espèces Herpétologiques et Insectes (papillons)	Forêt Classée de Haute Sassandra Parc National de Marahoué	<i>Utilisation des Terres:</i> Migration urbaine dans la région au sud ouest de la Côte d'Ivoire, agriculture, exploitation des ressources forestières, chasse et cultures de rente (cacao) <i>Aire Protégée:</i> Agriculture envahissante, surexploitation des forêts, potentiel pour l'expansion des plantations de café et cacao en Côte d'Ivoire, extraction minière, braconnage et gestion inefficace de la zone protégée	On manque pour les deux sites d'informations scientifiques récentes à obtenir par des évaluations rapides et des études écologiques; la restauration de l'habitat, l'établissement d'une nouvelle zone protégée, la protection améliorée de la zone existante et la formation sont nécessaires.
	C10 and C11	Inclut la basse Sassandra et la zone côtière entre les	Plantes (végétation de forêts côtières et	Forêt Classée de Niegre Forêt Classée de	<i>Utilisation des Terres:</i> Agriculture (nombreuses	On manque pour les deux sites d'informations

		<p>rivières Cavally et Bandama. La zone abrite plusieurs centres urbains et inclut un axe routier majeur est-ouest. La végétation est une forêt ombrophile persistante de côte avec des lagons côtiers, des marécages, des zones et des mangroves</p>	<p>de mangroves), Oiseaux, Mammifères, Espèces Herpétologiques, Insectes, Eau Douce (poissons), et Eau de Mer (écosystème de mangrove côtière)</p>	<p>Monogaga Parc National Azagny</p>	<p>plantations), exploitation des forêts, migration de main d'œuvre agricole, conversion de l'habitat, développement de plantations industrielles, exploitation du bois, sur-pêche dans les zones côtières  <i>Civil Conflict:</i> Migration et installation de réfugiés  <i>Aire Protégée:</i> Agriculture envahissante (associée aux feux de brousse), chasse et pêche incontrôlée, invasion de plantes exotiques, pression démographique et gestion inadéquate de l'aire protégée</p>	<p>scientifiques récentes à obtenir par des évaluations rapides et des études écologiques; la restauration de l'habitat, l'établissement d'une nouvelle zone protégée, la protection améliorée de la zone existante et la formation sont nécessaires.</p>
	C12	<p>Ce site se situe à l'extrême sud de la savane (au sud du V-baoulé). Elle inclut principalement une zone transition forêt-savane avec une végétation de bord de rivière le long du Haut</p>	<p>Plantes (végétation de forêt semi-caducifoliée et de bord de rivière) et Espèces herpétologiques</p>	<p>Lamto Forêt classée de La Téné</p>		

		Bandana.				
Région de l'Est (Côte d'Ivoire et Ghana)	D1	Basses terres de littoral et promontoires entre le lagon Abi en Côte d'Ivoire et à l'ouest de Takoradi au Ghana. Inclut des plages avec des amas rocheux et des promontoires, de petites îles, des lagons de côte, des marécages et des estuaires de rivières. La végétation est principalement composée de mangroves, palmes (noix de coco, huile...), herbes et forêts persistantes, y compris une zone de forêt primaire (Cap Trois Points)	Plantes (Végétation de forêt de basses terres et de mangroves), Oiseaux, Mammifères, Espèces Herpétologiques, Insectes, Eau Douce (poissons) et Eau de Mer (écosystème de mangrove côtière)	Réserve Forestière de Cap Trois Points Réserve Forestière de Neung Parc National des îles des Ehotiles	<i>Utilisation des Terres:</i> Braconnage, extraction forestière, et cultures itinérantes (expansion agricole). <i>Aire Protégée:</i> Agriculture envahissante, surexploitation des forêts, braconnage et gestion inefficace de l'aire protégée	On manque d'informations scientifiques récentes à obtenir par des évaluations rapides et des études écologiques; la restauration de l'habitat, l'établissement d'une nouvelle zone protégée, la protection améliorée de la zone existante et la formation sont nécessaires.
	D8 et D9	Inclut toutes les forêts de basses terres restant à l'est de la côte d'Ivoire. La végétation est de forêt semi-humide persistante. La végétation de bord de rivière se trouve également dans le bassin de réception de la Comoe	Plantes (forêt semi-humide persistante), Oiseaux, Mammifères, Espèces Herpétologiques Insectes (papillons), Eau Douce (poissons)	Forêts classées de Mabi Sognan-Yaya-Tamin Forêt classée de Bossématie	<i>Utilisation des Terres:</i> extraction forestière, chasse, agriculture, exploitation de la forêt, urbanisation	On manque pour les deux sites d'informations scientifiques récentes à obtenir par des évaluations rapides et des études écologiques; la restauration de l'habitat, l'établissement d'une

						nouvelle zone protégée, la protection améliorée de la zone existante et la formation sont nécessaires.
	D2, D3, D5 et D6	<p>Cette zone comprend des forêts de basses terres à l'ouest et au centre du Ghana. La végétation est persistante humide à semi-humide avec des précipitations de 1500-2000 mm. Il y a aussi des zones de forêts semi-humides semi-caducifoliées, surtout des régions de production de cacao. Un bassin de réception important pour plusieurs rivières dont la Bia, Tano Sui et Pra. Le terrain est ondulant, escarpé et difficile d'accès. C'est la principale région de production du cacao du Ghana et comprend d'importantes zones d'extraction d'or</p>	<p>Plantes (forêts persistantes et semi-humides semi-caducifoliées) Oiseaux, Mammifères, Espèces Herpétologiques, Insectes et Eau Douce (poissons)</p>	<p>Réserve de Production de Gibier d'Ankassa Parc National de Nini-Suhien Parc National et Réserve de Production de Gibier de Bia Réserve Forestière de Dadiasco Parc National de Kakum Réserve de Production de Gibier d'Attandaso</p>	<p><i>Utilisation des Terres:</i> extraction forestière, chasse, agriculture, extraction de bois de feu, pêche et rizières <i>Industries d'Extraction:</i> Extraction forestière, chasse <i>Aire Protégée:</i> Agriculture envahissante, manque de capacité institutionnelle, accès accru pour la population locale, explosion démographique, exploitation des minéraux, braconnage, déboisement</p>	<p>On manque pour tous les sites d'informations scientifiques récentes à obtenir par des évaluations rapides et des études écologiques; la restauration de l'habitat, l'établissement d'une nouvelle zone protégée, la protection améliorée de la zone existante et la formation sont nécessaires.</p>



	D4 et D7	D7 comprend des réserves forestières semi-disséminées, partiellement dégradées, y compris l'escarpement de Nkawkaw et la Réserve Forestière de la Chaîne Atewa (D4). Le paysage est couvert principalement de forêts semi-humides semi-caducifoliées et est généralement composé de petites collines jusqu'à l'escarpement Nkawkaw près des chaînes Atewa où l'altitude atteint environ 600m. La Chaîne Atewa (D4) inclut une série de hautes terres de 300 à 600 m au-dessus du niveau de la mer. Les précipitations dans cette région sont entre 1500 et 1800 mm	Plantes (forêt persistante semi-humide), Oiseaux, Mammifères, Espèces Herpétologiques, et Insectes (papillons)	Réserve Forestière de Neung Réserve Forestière de la Chaîne Atewa	<i>Utilisation des Terres:</i> Extraction forestière, chasse, agriculture, et urbanisation. <i>Industries d'extraction:</i> Extraction minière illégale et dégradation des terres.	On manque pour tous les sites d'informations scientifiques récentes à obtenir par des évaluations rapides et des études écologiques; la restauration de l'habitat, l'établissement d'une nouvelle zone protégée, la protection améliorée de la zone existante et la formation sont nécessaires.
Hautes Terres du Togo et Région	E1	Cette région s'étend de la région de la Volta au Ghana jusqu'aux hautes	Oiseaux, Mammifères, Espèces Herpétologiques	Parc National de Kyabobo Parc National de Fazao-Malfakassa	<i>Utilisation des Terres:</i> Chasse, agriculture et exploitation des ressources de la forêt	On manque d'informations scientifiques récentes à obtenir par des

Côtière de l'Est du Ghana		terres de l'Est du Togo. Elle se caractérise par une série de crêtes montagneuses orientées selon un axe quasi nord-sud. La végétation est composée de forêts semi-humides semi-caducifoliées avec des poches de transition forêt-savane	et Insectes (papillons)			évaluations rapides et des études écologiques; la restauration de l'habitat, l'établissement d'une nouvelle zone protégée, la protection améliorée de la zone existante et la formation sont nécessaires.
	E2	Inclut des marécages, mangroves, bosquets de cocotiers, lagons, dépressions d'eau douce et espaces herbacés avoisinants le long de la Côte Est du Ghana	Plantes (végétation de mangrove), Oiseaux, Mammifères, Insectes (papillons), Eau Douce (poissons) et Eau de Mer (écosystème de mangrove côtière)	Réserve de Ressources des Collines Shai	<i>Utilisation des Terres:</i> Agriculture, feux de brousse, chasse et migration urbaine, exploitation des côtes (pêche)	On manque d'informations scientifiques récentes à obtenir par des évaluations rapides et des études écologiques; la restauration de l'habitat, l'établissement d'une nouvelle zone protégée, la protection améliorée de la zone existante et la formation sont nécessaires.

## **APPENDICE 2**

### **Affiliations Institutionnelles des Participants à l'Atelier sur la Sélection des Priorités: "De la Forêt à la Mer: Liens de Biodiversité de la Guinée au Togo" 6-10 décembre 1999**

#### **Côte d'Ivoire:**

Activités Agroforestières et Gestion des Aires Protégées  
Centre de Recherche en Ecologie  
Centre de Recherche Océanologique  
Centre Suisse de Recherche Scientifique  
Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement  
Société de Développement des Forêts  
Direction de la Protection de la Nature  
ECOSYSN  
Projet GEPRENAF  
Ministère de l'Environnement et de la Forêt  
Réseau pour l'Environnement et le Développement Durable  
Fondation Tropenbos  
Université d'Abobo-Adjame/CRE  
Université de Cocody

#### **Ghana:**

Environmental Protection Agency  
Ghana Wildlife Society  
Ministry of Lands and Forestry  
University of Ghana, Legon  
University of Science and Technology  
Water Resources Commission  
Wildlife Department

#### **Guinée:**

Administration et Coordination des Grands Projets  
Centre de Recherche Scientifique de Conakry Rogbane  
Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura  
Direction Nationale de l'Environnement  
Direction Nationale des Eaux et Forêts  
Direction Nationale des Mines  
Institut de Recherche Environnementale de Bossou  
Université de Conakry

#### **Libéria:**

Environmental Foundation for Africa  
European Commission  
Forestry Development Authority  
Ministry of Planning and Economic Affairs  
Refugee Repatriation and Resettlement Commission  
Society for Conservation of Nature in Liberia

#### **Sierra Leone:**

Conservation Society of Sierra Leone

Ministry of Agriculture, Forestry, and the Environment  
University of Sierra Leone

**Togo:**

Direction de la Faune et de la Chasse  
Ministère de l'Environnement

**International:**

American Museum of Natural History-USA  
Biodiversity Support Program-USA  
BirdLife International  
Chester Zoological Gardens-Royaume Uni  
Conservation International  
Eberhard-Karls-University-Tuebingen-Allemagne  
ECOSYN-Wageningen University-Pays-Bas  
Food and Agriculture Organization (FAO)  
GEF - UNDP/PNUD Regional Bureau for Africa  
ICRAM-Italie  
Institute of Zoology-Royaume Uni  
Istituto di Ecologia Applicata-Italie  
International Soil Reference and Information Center  
Jardins Botaniques-Suisse  
National Museums of Kenya  
Natural History Museum-Royaume-Uni  
New England Aquarium-USA  
Northwestern University-USA  
Population Action International-USA  
Rio Tinto Mining and Exploration Ltd.  
Texas A & M University-USA  
United Nations High Commission on Refugees (UNHCR)  
United States Agency for International Development (USAID)  
United States Department of State  
University of Cambridge-Royaume-Uni  
University of California at San Diego-USA  
University of Sussex-Royaume-Uni  
University of Vermont-USA  
University of Wuerzburg-Allemagne  
Wetlands International  
Banque Mondiale  
World Conservation Monitoring Centre (WCMC)  
World Resources Institute (WRI)  
World Wildlife Fund (WWF)  
Zoological Museum University of Copenhagen-Danemark

## **Forêts de Haute Guinée: Coûts Incrémentaux et Bénéfices pour l'Environnement en Afrique de l'Ouest de l'Alternative CEPF**

Passage en revue:

Les investissements actuels du CEPF se concentreront sur la Zone Prioritaire de l'Ecosystème Forestier de Haute Guinée, sur la base du consensus des experts de l'Atelier sur la Sélection des Priorités (CPW). La portion de Basse Guinée de cette zone prioritaire pourrait avoir droit à des investissements à l'avenir. Pour le CEPF et le CPW, on trouve des justifications indéniables incitant à diviser cette zone prioritaire de 11 pays. Tout d'abord, comme nous l'avons noté ci-dessus, il y a une séparation bio-géographique en deux régions de Haute et Basse Guinée par la zone sèche connue sous le nom de Fosse du Dahomey. Deuxièmement, puisque la Zone Prioritaire de Forêt Guinéenne couvre une zone complexe d'un point de vue politique et diverse d'un point de vue culturel, la focalisation des efforts accroît la capacité de mise en application. Il existe toutefois certains types d'actions de préservation qui seront mieux organisées à l'échelle de toute la zone prioritaire. Cette stratégie d'investissement fournit les lignes directrices qui encouragent l'échange de leçons entre la zone de Basse et de Haute Guinée et met en place la coordination à l'échelle de la zone pour une gestion à long terme.

Alternative CEPF :

Comme nous l'avons noté, la stratégie d'investissement du CEPF est fondée sur des recommandations de zones prioritaires et d'actions prioritaires résultant du CPW. En réponse aux menaces globales de fragmentation en Afrique de l'Ouest, une direction globale du programme du CEPF en Afrique de l'Ouest consiste à soutenir l'établissement de connections. La fragmentation n'est pas seulement écologique; elle caractérise aussi les systèmes politiques, administratifs et sociaux de la région. En conséquence, le CEPF cherche à établir des connections, pas seulement entre les forêts fragmentées grâce à des liens biophysiques ou des approches de gestion standardisées mais aussi parmi les agences qui n'ont pas pour tradition de coordonner leurs activités d'un pays à l'autre grâce à des règlements et des instruments de gestion qui harmoniseraient et soutiendraient une approche coordonnée des écosystèmes de la région.

Les priorités du CEPF seront de contrer les menaces les plus sérieuses pesant sur la biodiversité dans cette région, y compris :

- **Perte et fragmentation forestières** causées par l'expansion agricole, l'extraction forestière et la croissance démographique rapide
- **Dégradation des écosystèmes** causée par des pratiques telles que l'extraction de minéraux et la chasse au gibier
- **Capacité locale limitée pour la préservation** causée par des ressources humaines insuffisantes, des informations minimales concernant la biodiversité de la région, un manque de mécanismes régionaux et de collaboration entre les pays
- **Faiblesses institutionnelles** (politiques de gestion, règlements et pratiques) qui sapent l'efficacité de la préservation.

### Stratégie d'Investissement du CEPF (2000-2003)

- Intégration pour renforcer la capacité institutionnelle de préservation  
US\$ 2,000,000
- Systèmes de gestion et de coordination de la biodiversité de la zone prioritaire  
US\$ 400,000
- Mécanismes pour promouvoir le concept de couloirs de préservation de la biodiversité  
US\$ 1,200,000
- Sensibilisation du public, éducation et programmes pour impliquer les communautés  
US\$ 500,000
- Fond d'Action pour la Biodiversité  
US\$ 200,000

**Total = US\$ 4,300,000**

*Profil de l'Ecosystème Forestier de Haute Guinée*  
**Tableau de Coûts Incrémentaux – Forêt de Haute Guinée (2000-2003)**

<b>Groupes de Bailleurs de Fonds</b>	<b>Catégorie de Coûts</b>	<b>Millions de US\$</b>	<b>Bénéfices Domestiques</b>
<b>Gouvernement</b>	<i>Base</i>	<b>28</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion et réglementation des ressources naturelles</li> <li>• Gestion des aires protégées</li> <li>• Construction de capacités</li> <li>• Stratégies durables de gestion des ressources</li> <li>• Implication du secteur privé et des communautés</li> <li>• Développement de cadres légaux</li> <li>• Programmes de préservation et de développement intégrés</li> <li>• Identification et protection des aires protégées (GSBAs &amp; PPAs)</li> <li>• Cadres institutionnels pour la gestion durable des ressources naturelles</li> <li>• Planification régionale sur la base de bassins hydrographiques</li> <li>• Evaluations des forêts</li> <li>• Recherches individuelles sur le terrain</li> </ul>
<i>Ministères &amp; Institutions Gvt</i>			
<i>Côte d'Ivoire:</i>			
<i>II. PCGAP</i>			
<i>Ghana:</i>			
<i>Ghana Heritage Cons. Trust</i>			
<i>Programme de Gestion des Ressources Nationales</i>			
<i>Guinée:</i>			
<i>III. Projet de Gestion des Ressources Naturelles</i>			
<i>Libéria:</i>			
<i>IV. Commission sur l'Environnement National</i>			
<i>Evaluation des Forêts</i>			
<i>Initiative Darwin</i>			
<i>Sierra Leone:</i>			
<i>V. Fondation Environnementale Pour l'Afrique</i>			
<b>Bailleurs Multi- / Bi-Latéraux</b>	<i>Base</i>	<b>37.5</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des ressources naturelles et de la vie sauvage</li> <li>• Programmes d'implication des communautés</li> <li>• Programmes compatibles d'utilisation des terres</li> <li>• Planification multi-sectorielle</li> <li>• Systèmes d'alerte rapide</li> <li>• Renforcement de la gouvernance, de la paix &amp; la sécurité</li> <li>• Etudes sur la dégradation de l'environnement</li> </ul>
<i>Banque Mondiale</i>			
<i>Banque Africaine de Développement</i>			
<i>GEF</i>			
<i>UNDP</i>			
<i>DANIDA</i>			
<i>*l'ensemble est déjà inclus dans les bases du Gouvernement &amp; des ONGs.</i>			
<b>ONGs</b>	<i>Base</i>	<b>12</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des parcs</li> <li>• Contrôle et évaluations de la biodiversité</li> <li>• Programmes d'écotourisme</li> <li>• Evaluations des forêts</li> <li>• Initiatives de base communautaire</li> <li>• Formation en gestion des parcs</li> <li>• Programmes de sensibilisation et de militantisme</li> </ul>
<i>Plusieurs ONGs locales</i>			
<i>World Wildlife Fund Int'l</i>			
<i>Birdlife International</i>			
<i>Conservation International</i>			
<i>Flora &amp; Fauna International</i>			
<i>Wetlands International</i>			
<b>Institutions Académiques</b>	<i>Base</i>	<b>1</b>	<p>Echange avec des universités étrangères et efforts de collaboration</p> <p>Etudes de végétation et évaluations botaniques</p> <p>Etablissement de programmes d'études environnementales</p> <p>Gestion à long terme et études écologiques</p> <p>Participation au développement de stratégies de préservation de la biodiversité naturelle</p>

<b>CEPF Initiative</b>	<i>Incrément</i>	<b>4.3</b>	<u>Bénéfices Globaux</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la capacité institutionnelle de préservation</li> <li>• Financer des études biologiques globales</li> <li>• Développer un système de surveillance de la biodiversité dans la zone prioritaire</li> <li>• Promouvoir le concept de couloirs de préservation</li> <li>• Programmes de sensibilisation, d'éducation du public et d'implication des communautés</li> <li>• Etablissement d'un fonds d'action pour la biodiversité</li> </ul>
<b>Totaux</b>	Base	<b>78.5</b>	
	Avec CEPF	<b>82.8</b>	
	Incrément	<b>4.3</b>	